

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 1892.

PRÉSIDENCE DE M. HOUZÉ.

La séance est ouverte à 8 heures et quart.

Dépouillement du scrutin. — MM. P. de Nobele, étudiant en médecine; A. Edom, docteur en sciences, et Alph. Proust, ingénieur, sont proclamés membres effectifs.

Correspondance. — M. Goblet d'Alviella s'excuse de ne pouvoir assister à la séance.

Ouvrages présentés. — *Verslag van den Directeur van 's Rijks ethnographisch Museum te Leiden*, par le D^r Serrurier, membre honoraire.

Catalogue du « Rijks ethnographisch Museum te Leiden ». Séries 802, 837, 863, 864, par le même.

South sea languages: Efatese, Eromangan, Santo, Tangoan-Santo, Malo, Epi, Tanna and Futuna, par le R. Mac Donald. (Offert par la direction de la Bibliothèque publique de Victoria.)

Is the Maya hieroglyphic writing phonetic, par M. Cyrus Thomas.

Un avance à la antropologia de España, par Luís de Hoyos Sáinz et Telesforo di Aranzadi.

Bulletin de la Société royale belge de géographie, 1892, n° 5.

Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique, 1892, n° 9.

Revue mensuelle de l'École d'anthropologie de Paris, 15 novembre 1892.

Archivio per l'antropologia e la etnologia, t. XXII, fasc. 2.

Bulletin de l'Académie des sciences de Cracovie, octobre 1892.

Des remerciements sont votés aux donateurs.

COMMUNICATION DE M. CUMONT.
STATIONS NÉOLITHIQUES
DE VERREWINKEL ET DE RHODE-SAINTE-GENÈSE,
DÉCOUVERTES EN 1885.

HISTOIRE DE LA DÉCOUVERTE.

Il y a une dizaine d'années, des ouvriers qui travaillaient aux chemins de la campagne de mes parents, située avenue de Lorraine, à Saint-Job (Uccle), m'apportèrent une hache polie en silex de Spiennes qu'ils avaient trouvée à une faible profondeur dans le sol. Les terres de cette partie de la campagne où était cette hache avaient été beaucoup remuées, quelque temps auparavant, pour former les parcs et planter les taillis.

Je conservai cette hache avec soin, pensant qu'elle était un objet isolé et ne me doutant pas qu'une station néolithique importante existât à deux ou trois kilomètres de l'endroit de cette trouvaille. (Voir *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, tome I^{er}, p. 58.)

En 1885, on coupa et l'on essarta un petit bois de sapins longeant le chemin qui va de la chaussée de Waterloo au bois de Verrewinkel et qui continue l'avenue du Fort-Jaco. Passant par hasard par ce chemin, l'idée me vint de parcourir cette terre en friche pour voir si des objets en silex n'avaient pas été ramenés à la surface. Bien m'en prit, car, après quelques recherches, je découvris plusieurs éclats de silex de Spiennes, et bientôt, au milieu des pierres et galets rassemblés dans une ornière, deux fragments assez considérables de haches polies et une belle lame en silex gris de Spiennes.

Au lieu de suivre le chemin pour retourner à la campagne de mes parents, je pris à travers champs et trouvai bientôt un grattoir d'une parfaite conservation et d'un fort bon type. Un fermier qui labourait précisément son champ me demanda ce que je cherchais; je lui montrai mes trouvailles et j'appris par lui que de nombreux objets en silex venaient au jour par le labour de la terre. Il me promit de ramasser ces objets et m'en remit à plusieurs reprises. Je résolus de parcourir toute la région située autour du bois de Verrewinkel; je rencontrai bientôt une vraie station sur la lisière d'un bois de sapins planté sur une colline sablonneuse, au pied de laquelle le ruisseau de Linkebeek prend sa source; non loin de là, sur le versant d'une colline qui domine aussi le Linkebeek et dans un terrain défriché entre deux bois, à proximité de

la ferme de Saint-Éloi, semble aussi avoir existé une station, mais beaucoup moins importante que la première, les objets en silex étant plus rares et plus petits (85 éclats, petites lames et débris de taille, un ou deux petits grattoirs). A 600 mètres de la première station et à 500 mètres de la chaussée de Bruxelles à Charleroi, un promontoire dont un des côtés est encore couvert d'un petit bois de sapins, paraît aussi avoir été habité à l'époque néolithique : j'y ai trouvé plusieurs grattoirs, quelques pointes de flèches et quelques haches polies. Ces stations sont limitées, au sud, par le chemin de terre qui va de la Petite-Espinette à Verrewinckel et par le Linkebeek. A gauche de ce chemin, sur le grand plateau argileux que limitent au sud et au sud-ouest deux bosquets de sapins, je n'ai rencontré que quelques objets épars et plusieurs fragments de polissoirs en grès. Ce plateau est sur le territoire de Rhode-Saint-Genèse. Là se terminent les stations néolithiques de Verrewinckel (hameau d'Uccle), qui ne sont distantes que de 1,500 mètres de la station sise le plus au nord des étangs de Rhode-Saint-Genèse. Dans cette zone intermédiaire, privée d'eau, je n'ai trouvé aucun silex.

Je connaissais de longue date les étangs de Rhode-Saint-Genèse, et après avoir découvert les stations néolithiques de Verrewinckel, l'idée me vint naturellement d'aller explorer les alentours de ces étangs, conjecturant qu'ils avaient été habités par l'homme préhistorique qui rencontrait là abondance d'eau et de gibier.

Je pris le train à la gare du Midi, à Bruxelles, et j'arrivai à Rhode-Saint-Genèse, peu familiarisé avec ce pays fort accidenté. Je me dirigeai, comme instinctivement, vers la ferme de Landsrode et ne tardai pas à trouver quantité d'objets en silex sur le promontoire situé à l'ouest de cette ferme et qui descend vers les étangs, aux bords desquels il finit en falaise sablonneuse assez abrupte. Après avoir exploré tout ce promontoire, je contournai la ferme de Landsrode et j'atteignis bientôt le vaste promontoire qui part de la Grande-Espinette pour se terminer brusquement en talus escarpé, descendant jusqu'à une vallée étroite, dirigée du sud au nord, occupée actuellement par des prairies et traversée par un ruisseau alimenté par plusieurs sources. Nous verrons bientôt que deux ou trois étangs existaient encore dans cette vallée, au commencement du XVII^e siècle. Cet emplacement devait certainement convenir, à tous les points de vue, à l'homme préhistorique, qui avait dû y séjourner bien longtemps. Mes prévisions se réalisèrent au delà de ce que j'aurais osé espérer : les objets en silex étaient

en telle abondance à la surface des champs en déclivité sur le promontoire, que je fus bientôt obligé de cesser mes recherches à cause du poids des silex que j'avais à porter. Plusieurs jours de suite mes trouvailles furent aussi riches, et après cinq années d'investigations, telle était la quantité de silex à cet endroit, qu'après un labour ou une forte pluie, je trouvais encore un certain nombre d'instruments ayant servi à l'homme néolithique. Aujourd'hui, il est vrai, le gisement est épuisé.

Quelques jours après cette première découverte, je trouvai encore de nombreux silex sur un petit promontoire parallèle au grand promontoire dont je viens de parler et qui est situé à gauche de la route pavée qui va de la chaussée de Charleroi (un peu avant d'arriver à la borne 13^e) à la chapelle Sainte-Anne et au hameau (het Gehucht) de Rhode-Saint-Genèse.

Puis, ayant parcouru les environs de ces plateaux, je découvris une troisième station sur un promontoire, au nord de la ferme de Kreftenbroek, entre deux petits bois de sapins. A proximité de cette ferme un ruisseau prend sa source ; il formait anciennement un petit étang. Des objets épars ont été rencontrés sur les plateaux qui environnent ces stations, notamment à l'est de la gare de Rhode-Saint-Genèse, entre la ferme « op Rhode » et la chaussée de Charleroi, et au sud de la forêt de Soignes, entre la chaussée de Charleroi et la route de Mont-Saint-Jean à Tervueren (ferme Blanpain).

La région avoisinant les stations de Verrewinckel et de Rhode-Saint-Genèse est pauvre en trouvailles préhistoriques.

Au nord de Verrewinckel se trouvent les étangs de Saint-Job ; je pensais voir sur les plateaux qui bordent ces étangs des vestiges de l'homme néolithique ; à mon grand étonnement, je ne rencontrai pas le moindre objet en silex ; il est vrai que l'avenue du Fort-Jaco, à gauche et à droite de laquelle plusieurs silex ont été trouvés, n'est pas à une grande distance de ces étangs, mais ces silex étaient plutôt dans le voisinage des sources qui alimentent ces étangs. Vers Uccle, je découvris quelques fragments de hache polie sur le Zandberg et un fragment de polissoir au Groeselberg, près de l'hospice des « Deux-Alice ».

Rien vers Linkebeek, dont j'ai parcouru tous les environs, ni à Beersel, ni entre cette commune et Alseberg, ni au Meygemheide, ni au Heysberg, ni sur les versants de la vallée où coule le ruisseau dit *Molenbeek*, qui sort des étangs de Rhode-Saint-Genèse, passe à Alseberg, Tourneppe, Huysingen et se jette dans la Senne

près de Loth. Presque rien non plus dans la direction de Waterloo. Un fragment de couteau dans la direction de Braine-l'Alleud. Quelques haches et quelques instruments en silex ont été trouvés aux environs de la propriété de M. Goethals (en flamand « Goed van Goethals »), au sud du hameau Kleindyk, vers la campagne de M. Goethals, et du hameau de Rhode (*het Gehucht*), dans la direction de Waterloo, aux environs du troisième viaduc du chemin de fer, à partir de Rhode-Saint-Genèse (station du chemin de fer).

Les stations les plus proches sont : Boitsfort, Groenendael, Hoeylaert (le Dumberg), La Hulpe, Gailmarde et peut-être Argenteuil, Ottignies, Court-Saint-Étienne, les stations du pays de Wavre explorées par M. le marquis de Wavrin, Braine-l'Alleud, Wauthier-Braine, Braine-le-Château, Ittre lez-Virginal, Lasne, Rixensart, Écaussines, Haut-Ittre, Braine-le-Comte, Ronquières, Hoves près d'Enghien, Castre-la-Chaussée et Mortebeek lez-Dilbeek, et encore faut-il dire que certaines de ces localités n'ont pas fourni des silex en assez grande quantité pour qu'on puisse les considérer comme ayant été *habitées* par l'homme préhistorique.

Ce qui ressort clairement des trouvailles, c'est que la forêt de Soignes (autrefois forêt charbonnière) et ses environs étaient parcourus en tous sens par l'homme préhistorique, qui y trouvait amplement du gibier et même du poisson ⁽¹⁾. C'est ce qui explique l'existence des stations au voisinage des étangs si nombreux de cette forêt et à proximité des sources qui les alimentent.

LA STATION DE VERREWINKEL.

Comme je vous l'ai dit, la station de Verrewinkel peut être considérée comme une dépendance de l'importante station de Rhode-Saint-Genèse, puisqu'un espace de 1,500 mètres seulement sépare ces deux stations et que les objets en silex sont beaucoup plus rares et plus éparpillés dans la première station que dans la seconde.

Ces objets se trouvent soit dans le limon des plateaux, soit sur

(1) La forêt charbonnière était évidemment plantée tout autrement que la forêt de Soignes actuelle; les plantations de celle-ci sont relativement modernes; elles sont régulières et faites avec science. D'après un ancien plan de l'abbaye de Groenendael (voy. Sanderus), on voit que la forêt était, à cette époque, composée de taillis, de buissons, d'arbres plantés au hasard et de bruyères; il devait être beaucoup plus difficile de la traverser.

les sables tertiaires, bruxelliens et lediens (eocène moyen) lorsque le limon a été enlevé par dénudation.

Les trois principaux centres des trouvailles sont sur des côtes sablonneuses et dans la direction de l'est à l'ouest, sur une ligne droite partant entre la neuvième et la dixième borne de la route de Bruxelles à Charleroi. Ces stations sont situées sur des versants inclinés vers le sud ou le sud-ouest, et non loin de sources. L'altitude moyenne des plateaux où les silex ont été trouvés est de 100 à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer. J'ai cependant trouvé quelques rares silex à l'altitude de 120 mètres.

Les fragments de polissoirs, assez nombreux, ont surtout été rencontrés à droite et à gauche de la route allant de la Petite-Espinette à Verrewinckel.

Je n'ai remarqué ni emplacements de huttes ou de tentes, ni fonds de cabanes, ni foyers, ni fragments de poterie, ni ossements travaillés; du reste, le temps et surtout la culture auraient fait disparaître toutes ces traces de l'habitation de l'homme.

TAILLE DU SILEX. Plusieurs nucléi et blocs de silex brut prouvent que certains instruments étaient taillés sur place. Je n'ajouterai rien à cette observation, me réservant d'y revenir lorsqu'il sera question de Rhode-Saint-Genèse. Je me contenterai de vous présenter l'inventaire des instruments en silex trouvés à Verrewinckel.

Haches.

1. Hache en silex gris de Spiennes, trouvée dans la campagne de mes parents. Tranchant intact. — Longueur, 13 centimètres; plus grande largeur, 6 centimètres.
2. Hache en silex gris de Spiennes, trouvée sur le versant est du bois de Verrewinckel. Tranchant ébréché. — Longueur, 12 centimètres; plus grande largeur, 7 centimètres.
3. Hache en silex gris de Spiennes, avec légère patine blanche, trouvée près du bois de Verrewinckel, versant est. Tranchant intact. — Longueur, 12 centimètres; plus grande largeur, 5 centimètres.
4. Hache en silex de Spiennes, avec forte patine blanche. Taille grossière. Tranchant ébréché. — Longueur, 12 centimètres; plus grande largeur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
5. Hache en silex de Spiennes, avec forte patine blanche. Travail très achevé. Tranchant ébréché. — Longueur, 9 centimètres; plus grande largeur, 4 centimètres.
6. Hache en silex gris de Spiennes, simplement taillée et aucunement polie. Tranchant intact. — Longueur, 10 centimètres; plus grande largeur, 4 centimètres.
7. Hache en grès. Les extrémités ébréchées. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres; plus grande largeur, 4 centimètres.
8. Hache en grès. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 6 centimètres; plus grande largeur, 4 centimètres.

9. Hache en forme de gouge. L'extrémité bien polie. Silex gris de Spiennes. L'extrémité légèrement ébréchée. — Longueur, 8 centimètres; plus grande largeur, 4 centimètres. (Voy. JOHN EVANS, *Les âges de la pierre de la Grande-Bretagne*, n° 41.)
10. Hache en silex de Spiennes, fortement patinée, trouvée, en 1885, le long du chemin du Fort-Jaco. La partie postérieure a été brisée anciennement. Tranchant intact. — Plus grande largeur, 5 centimètres.
11. Hache en silex de Spiennes, trouvée, en 1885, le long du chemin du Fort-Jaco. La partie postérieure a été brisée anciennement et le morceau a été ensuite utilisé. Tranchant intact. — Plus grande largeur, 5 centimètres.
12. Hache en silex de Spiennes, bonne patine, trouvée, en 1885, le long du chemin du Fort-Jaco. La partie postérieure a été brisée anciennement. Tranchant intact. — Plus grande largeur, 5 centimètres.
13. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant légèrement ébréché. Partie postérieure manque. Cassure récente. — Plus grande largeur, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres.
14. Hache en silex de Spiennes. Tranchant ébréché. Partie postérieure manque. Cassure ancienne. — Plus grande largeur, 5 centimètres
15. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant légèrement ébréché. Partie postérieure manque. Cassure récente. Les trois quarts de la hache manquent. — Plus grande largeur, environ 5 $\frac{1}{2}$ centimètres.
16. Hachette très plate, en forme de gouge ou ciseau. Tranchant ébréché. L'extrémité manque. — Plus grande largeur, 43 millimètres.
17. Hachette assez plate, en forme de ciseau. Tranchant légèrement ébréché. L'extrémité manque. — La cassure paraît moderne. — Plus grande largeur, 5 centim.
18. Hachette en phtanite ou quartzite noir. Tranchant intact. L'extrémité manque. La cassure paraît ancienne. — Plus grande largeur, 42 millimètres.
19. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant et extrémité ébréchés. — Plus grande largeur, 42 millimètres.
20. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant et extrémité ébréchés. Le tranchant était très arrondi. — Plus grande largeur, 42 millimètres.
21. Hache en silex jaunâtre, très ébréchée et détériorée.
22. Hache en silex gris de Spiennes. Extrémité manque ($\frac{3}{4}$). Tranchant intact. — Plus grande largeur, 42 millimètres.
23. Hache en silex gris de Spiennes, taillée et non polie. — Longueur, 10 centimètres; largeur, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres.
24. Tranchant de hache en silex gris de Spiennes, intact. — Largeur, 68 millimètres.
25. Tranchant de hache en silex gris de Spiennes, ébréché. — Largeur, 7 centimètres.
26. Tranchant de hachette en silex gris de Spiennes, intact. — Largeur, 4 centimètres.
27. Tranchant de hache en silex jaunâtre, ébréché sur les bords.
28. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Cette hache devait être de grande dimension.
29. Extrémité de hache en silex de Spiennes, forte patine. Hache de forme élancée, mais massive.
30. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Hache de forme cylindrique et allongée.
31. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Hache d'assez grande dimension.
32. Extrémité de hache en silex de Spiennes. Hache élancée et d'un beau travail.
33. Extrémité de hache en silex de Spiennes. Hache élancée et d'un beau travail.

34. Extrémité d'une petite hachette en forme de ciseau, silex de Spiennes. Travail bien fini. (Voyez le chapitre « Gouges ou ciseaux », inventaire de Rhode.)
35. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Travail irrégulier.
36. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Travail irrégulier.
37. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Travail irrégulier.
38. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. L'extrémité a servi à marteler.
39. Extrémité de hache en silex gris foncé de Spiennes. Travail achevé.
40. Extrémité de hache en silex gris foncé de Spiennes. Travail achevé.
41. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Forme assez plate. Travail peu achevé.
42. Extrémité de hache en roche verdâtre. Travail achevé. Des haches en roche semblable, m'a affirmé M. Vallentin, se trouvent dans le midi de la France (bassin du Rhône).
43. Extrémité de hache en silex gris de Spiennes. Cette hache devait être assez volumineuse. — Largeur, 5 1/2 centimètres.
44. Hache en silex de Spiennes, très patinée. Le tranchant est tout ébréché. — Longueur, 11 1/2 centimètres.
45. Soixante fragments plus ou moins volumineux de haches polies en silex de Spiennes. Un fragment de hache non polie et un fragment de hache en pierre de touche brunâtre.
46. Hache en silex gris de Spiennes, non polie; a été utilisée dans cet état. — Longueur, 15 1/2 centimètres; largeur, 6 1/2 centimètres.
47. Hachette en roche quartzreuse, ressemblant à la pierre de touche, légèrement ébréchée. — Longueur, 78 millimètres; largeur, 5 centimètres.
48. Tranchant de hache en silex gris de Spiennes, légèrement ébréché. — Largeur, 72 millimètres.
49. Hachette en roche quartzreuse gris-noir, intacte. — Longueur, 7 centimètres; trouvée entre la campagne de mes parents (chemin des Gendarmes) et la chaussée de Charleroi.
50. Hache en silex de Spiennes dont le tranchant a été, en grande partie, cassé. — Longueur, 15 centimètres; largeur, 7 1/2 centimètres (1).

Pointes de flèches.

1. Pointe en silex gris de Spiennes, finement travaillée. Partie inférieure échancrée. Forme en feuille de laurier. — Longueur, 51 millimètres; largeur, 22 millimètres. A été façonnée d'une lame ayant déjà sa patine et qui a été retaillée. (Pl. VIII, fig. 33.)
2. Pointe en silex gris de Spiennes, grossièrement travaillée. La pointe a été cassée. Forme en feuille de lilas (voy. fig. 281, John Evans). — Longueur, 45 millimètres; largeur 25 millimètres.
3. Pointe en silex gris de Spiennes, très grossièrement et très irrégulièrement travaillée. Pointe de travers. Partie inférieure échancrée. Forme analogue à la fig. 301 de John Evans. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 19 millimètres.
4. Petite pointe de forme triangulaire, assez épaisse, en silex brunâtre. Travail très ordinaire. — Longueur, 35 à 40 millimètres; largeur, 16 millimètres. Analogue à la fig. 331 de John Evans (*Age de la pierre en Grande-Bretagne*).

(1) Les haches sans autre indication sont polies.

5. Pointe ou poinçon en forme de feuille de saule, en silex gris de Spiennes, finement travaillée. Partie inférieure arrondie. — Longueur, 52 millimètres; largeur maximum, 17 millimètres. (Voy. nos 285 et 286, John Evans.)
6. Petite pointe en forme de losange, silex de Spiennes Travail peu soigné. — Longueur, 35 millimètres; largeur maximum, 22 millimètres. Analogue au n° 297 de John Evans.
7. Pointe en silex gris de Spiennes. La pointe est cassée. La partie inférieure est échancrée. — Largeur maximum, 25 millimètres; longueur, 50 à 55 millimètres. Ressemblance avec le n° 295 de John Evans.
8. Pointe en silex gris de Spiennes. Travail soigné. — Longueur, 49 millimètres; largeur maximum, 26 millimètres. Analogue au n° 296 de John Evans. (Pl. VIII, fig. 50.)
9. Pointe en silex gris de Spiennes. La partie inférieure est ébréchée. Forme triangulaire. — Longueur, 40 à 42 millimètres; largeur maximum, 20 millimètres.
10. Pointe en silex gris foncé de Spiennes. Partie inférieure, rectiligne. Forme triangulaire. — Longueur, 46 millimètres; largeur maximum, 24 à 25 millimètres (à la base).
11. Pointe en silex gris de Spiennes. Partie inférieure, oblique. Un côté est plus curviligne que l'autre. — Longueur, 44 millimètres; largeur maximum, 20 millimètres. Beaucoup d'analogie avec le n° 335 de John Evans. (Pl. VIII, fig. 40.)
12. Pointe en silex gris de Spiennes. La pointe est brisée. Partie inférieure légèrement échancrée. Forme en amande. — Longueur, 44 millimètres; largeur maximum, 20 millimètres. Analogue au n° 282 de John Evans.
13. Pointe en silex gris de Spiennes, très grossièrement et très irrégulièrement travaillée. Pointe épaisse et de travers. Partie inférieure cassée. Forme en losange. — Longueur, 43 millimètres; largeur maximum, 19 millimètres.
14. Pointe en silex de Spiennes, forte patine. La partie inférieure cassée. Un côté plus convexe que l'autre.
15. Pointe en silex gris de Spiennes, forte patine. La partie inférieure cassée. Un côté plus convexe que l'autre.
16. Pointe assez courte en silex gris de Spiennes. La partie inférieure cassée. Un côté plus convexe que l'autre.
17. Pointe en silex de Spiennes, forte patine. Un côté très convexe. Petits ailerons et pédoncule dont la tige est en partie brisée. — Longueur, 30 millimètres; largeur maximum, 18 millimètres.
18. Petite pointe de flèche en silex gris de Spiennes. L'extrémité de la pointe est brisée. Petits ailerons. Pédoncule intact et assez développé. — Longueur, 28 millimètres; largeur maximum, 18 millimètres. Analogue au n° 311 de John Evans
19. Petite pointe de flèche en silex gris de Spiennes, d'un travail très délicat et très achevé. Ailerons et pédoncules intacts. — Longueur, 20 millimètres; largeur maximum, 15 millimètres. Comp. au n° 309 de John Evans. (Pl. VIII, fig. 39.)
20. Petite pointe de flèche en silex gris de Spiennes, d'un travail très délicat et très achevé. Côtés concaves. Ailerons triangulaires rejoignant à angle droit le pédoncule qui est arrondi. — Longueur, 22 millimètres; largeur maximum, 16 millim. (Pl. VII, fig. 46.)
21. Pointe de flèche en silex gris foncé de Spiennes. Travail très achevé. Ailerons retombants et intacts. Le pédoncule est en partie brisé. — Longueur, 32 millimètres; largeur maximum, 24 millimètres.

22. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes. La pointe est brisée. Forme de losange, mais la partie inférieure est arrondie. — Longueur, 48 millimètres; largeur maximum, 21 millimètres.
23. Pointe de flèche très massive en silex de Spiennes, paraît fabriquée d'un fragment de hache polie. Base carrée. Forme allongée. — Longueur, 52 millimètres; largeur maximum, 21 millimètres.
24. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes. Forme triangulaire. Base rectiligne. Côtés convexes. Pointe émoussée. Travail peu soigné. — Longueur, 40 millimètres; largeur maximum, 27 millimètres.
25. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes, patine. Pointe brisée. Forme renflée vers le milieu. Travail peu soigné. — Longueur, 50 à 53 millimètres; largeur maximum, 22 à 23 millimètres.
26. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes. Pointe brisée. Aileron à droite seulement. Pédoncule complet. — Longueur, 40 millimètres; largeur maximum, 11 à 12 millimètres.

Polissoirs.

1. Polissoir en grès, probablement silurien, trouvé à proximité du chemin allant de la Petite-Espinette à Verrewinckel. Ce polissoir a servi de deux côtés. Il a été brisé en plusieurs fragments, dont je n'ai pu retrouver que trois pièces.
2. Fragment de polissoir en grès analogue, trouvé à proximité du même chemin.
3. Fragment de polissoir en grès analogue, même provenance.
4. Petit fragment qui semble avoir appartenu au polissoir précédent.
5. Fragment d'un grand polissoir, trouvé à proximité du chemin susdit.
6. Gros fragment de polissoir en grès landenien ou silurien ayant servi sur les deux faces, trouvé, en 1888, à Uccle, dans le jardin de l'hospice des Deux-Alice.

Grattoirs.

Verrewinckel m'a donné environ 357 grattoirs de toute forme (sauf les grattoirs à manche), en silex de Spiennes ou d'Obourg très souvent, et en silex du Limbourg très rarement (un ou deux exemplaires). Ces grattoirs sont plus ou moins patinés, de forme ronde ordinairement, quelquefois allongée (pl. VI, fig. 17.) ou recourbée. J'ai toutes les formes dessinées dans l'ouvrage de John Evans (*Les âges de la pierre en Grande-Bretagne*). Leurs dimensions vont de 8 à 10 centimètres de longueur et 6 centimètres de largeur, jusqu'à 2 et 3 centimètres de longueur et de largeur.

John Evans explique fort bien l'usage de ces instruments. Je renvoie à son ouvrage, page 292 et suivantes.

Un de ces grattoirs, de forme ronde, a ceci de remarquable, qu'il est taillé à grands éclats sur ses deux faces. Sa largeur est de 7 centimètres sur $6\frac{1}{2}$. Il a beaucoup d'analogie avec le grattoir représenté dans l'ouvrage de John Evans, sous le n° 219 et la figure 258.

Verrewinckel m'a fourni de plus un petit couteau terminé en grattoir et un grattoir fait avec un fragment de hache polie.

Couteaux, éclats de silex.

J'ai trouvé à Verrewinckel 137 couteaux taillés ou non taillés, et de nombreux éclats en forme de couteaux. Ces couteaux sont presque tous en silex de Spiennes ou en silex d'Obourg. Les plus grands ont 10 à 15 centimètres de longueur. Il est rare d'en trouver qui soient intacts. Un de ces couteaux a ceci de particulier, qu'il est complètement émoussé sur les deux tranchants. Il a pu servir d'éclateur.

Percuteurs, marteaux et broyeurs.

Dix morceaux de haches polies transformées en percuteurs.

Onze nuclei ayant servi de percuteurs.

Quatre grattoirs utilisés comme percuteurs.

Débris de taille qui a servi de percuteur.

Nuclei.

La station de Verrewinkel a fourni quelques nuclei et des fragments assez volumineux de silex qui démontrent que les habitants de cette région taillaient certains instruments en silex sur place.

J'ai aussi trouvé cinq morceaux de roche noire quartzreuse (peut-être du phtanite), dont deux sont taillés en forme de grattoirs.

Outils, éclateurs.

(Utilisés pour enlever des éclats sur les pointes de flèches et sur d'autres petits instruments en silex. — Voy. JOHN EVANS, chap. XV, p. 405.)

1. Instrument en silex gris de Spiennes, analogue au n° 349 de John Evans.
2. Autre instrument du même type et du même silex; l'extrémité est brisée.
3. Instrument du même type, mais plus épais; l'extrémité est brisée.
4. Fragment d'un instrument analogue.
5. Extrémité d'un instrument du même type.
6. Instrument analogue au n° 347 de John Evans, mais de la demi-grandeur. C'est un fragment de hache polie dont les arêtes ont été polies par l'usage.
7. Instrument d'un type semblable, mais non poli. Tout le pourtour est travaillé.
8. Extrémité d'un éclateur.
9. Autre instrument de la même catégorie. Comme l'instrument est cassé, il a aussi pu servir de ciseau. (Silex noir d'Obourg.)
10. Éclateur travaillé avec peu de soin. Extrémité brisée. Forme irrégulière.
11. Éclateur en silex noir d'Obourg. Extrémité brisée.

Poinçons. — Huit instruments pointus qui ont pu servir de poinçons. — Six instruments pointus en forme de foret ou d'alène. (Voy. pl. V, fig. 7.)

Scie finement dentelée, en silex gris de Spiennes. (Pl. VI, fig. 19.)

Ciseaux ou fermails. — Deux ciseaux de forme triangulaire, semblables comme forme aux fermails employés par les sculpteurs, c'est-à-dire s'évasant par le bout et taillés en biseau. Je reparlerai de ces ciseaux lorsque je décrirai les objets trouvés à Rhode-Saint-Genèse. — Un troisième ciseau d'une autre forme. — Quatre autres petits ciseaux du même type.

Instruments avec encoches. — Ces instruments ont servi probablement à lisser les os ou à leur faire une pointe; ou bien encore à écorcer les branches. Je reparlerai de ces objets lorsqu'il sera question de Rhode-Saint-Genèse.

Un couteau et deux grattoirs présentent aussi de grandes encoches.

Éclats façonnés en forme de poignard ou de poinçon (7 pièces).

Éclat façonné analogue au n° 242 de John Evans.

Pic en silex de Spiennes grossièrement taillé. Silex taillé d'un côté en pic et de l'autre en grattoir.

RHODE-SAINTE-GENÈSE.

Avant de décrire la station préhistorique de Rhode-Saint-Genèse, il vaut mieux établir d'abord l'inventaire des objets qui en proviennent; les considérations générales en découleront tout naturellement.

SILEX TAILLÉS QUATÉNAIRES.

J'ai parlé de ces silex quaternaires dans le *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, tome IX (1890-91), pages 212 à 215. Je renvoie donc à ce travail. Quelques-uns de ces silex ont été dessinés, mais très inexactement, dans les *Mémoires du Congrès d'archéologie de Bruxelles*, année 1891.

1. Silex gris piriforme, taillé à grands éclats. Patine très luisante. Forme moustérienne bien caractéristique. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 7 centimètres. Trouvé en 1890.
 2. Silex noir taillé à grands éclats. Forme en demi-lune, dont un des bords est tranchant. Patine lustrée et marbrée de réticulations blanches. — Largeur, 7¹/₂ centimètres.
 3. Grattoir en forme de grand éclat allongé. Patine lustrée, blanche et marbrée de réticulations. Surface en partie éclatée.
 4. Grattoir du même type, mais plus petit.
 5. Éclat terminé en pointe en forme de poinçon (?).
 6. Nucleus d'une longueur de 6 centimètres.
 7. Grattoir de forme arrondie, brunâtre, avec réticulations. Patine fort lustrée. Trouvé en 1892 au sud de la forêt de Soignes, à l'est de la distillerie à front de la chaussée de Waterloo. L'âge quaternaire de ce grattoir est cependant douteux.
- Deux autres fragments à patine très lustrée.

SILEX NÉOLITHIQUES.

Haches.

1. Hache en silex gris de Spiennes. Légère patine. Forme très élancée. Travail très achevé. Tranchant arrondi et intact. Très belle pièce, la plus grande trouvée à Rhode Saint-Genèse. — Longueur, 23 centimètres; largeur maximum, 7 centimètres.
2. Hache en silex gris de Spiennes. Patine luisante. Forme épaisse et massive. Pièce très lourde. Travail achevé. Tranchant arrondi et intact. Très belle pièce. — Longueur, 21 centimètres; largeur maximum, 82 millimètres. Trouvée dans le bien de Goethals, près d'un petit bois de sapins au sud de Kleindyk.
3. Hache en silex gris de Spiennes. Forme assez élancée. Le tranchant a malheureusement été ébréché par les paysans. — Longueur, 20 centimètres; largeur maximum, 62 millimètres.
4. Hache en silex gris de Spiennes. Forme presque rectangulaire. Légère patine. Travail soigné. Tranchant assez droit et intact. Épaisseur assez faible. — Longueur, 16 centimètres; largeur maximum, 7 centimètres.

5. Hache en silex gris de Wansin. Tranchant assez droit, ébréché. Forme plate. Trouvée dans un champ rempli d'éclats de silex à 2 à 300 mètres au nord de la chapelle Sainte-Anne. Le tranchant a été trouvé deux ans après que le corps de la hache avait été recueilli. — Longueur, 16 centimètres; largeur maximum, 7 centimètres.
6. Hache en silex gris, violet et blanc. Tranchant arrondi et légèrement ébréché. — Longueur, 15 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
7. Hache taillée, aucunement polie, ayant cependant été utilisée dans cet état (voir l'usure des côtés). Silex gris et compact du Limbourg. — Longueur, 16 centimètres; largeur maximum, 74 millimètres.
8. Hache en silex gris de Spiennes. Travail très achevé. Forme très élégante, faible épaisseur. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 14 centimètres; largeur maximum, 52 millimètres.
9. Hache en silex gris de Spiennes. Travail soigné. Le tranchant, légèrement ébréché, est très large en comparaison de l'extrémité. — Longueur, 12 centimètres; largeur maximum, 8 centimètres.
10. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant ébréché. Extrémité cassée. — Longueur présumée, 14 à 15 centimètres; largeur maximum, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
11. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant ébréché. Extrémité cassée. — Longueur présumée, 15 à 16 centimètres; largeur maximum, 77 millimètres.
12. Hache en silex gris de Spiennes. Forte patine. Travail grossier. Pièce assez massive. — Longueur, 12 centimètres; largeur maximum, 62 millimètres.
13. Hache en silex de Spiennes (?). Forte patine. Tranchant intact. Pièce assez massive. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 6 centimètres.
14. Hache en silex de Spiennes. Forte patine. Travail achevé. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 5 $\frac{1}{2}$ centimètres.
15. Hache en silex de Spiennes. Forte patine. Travail achevé. Tranchant fortement ébréché. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 52 millimètres.
16. Hache en silex gris de Spiennes. Travail achevé. Tranchant fortement ébréché. — Longueur, 10 centimètres; largeur maximum, 47 millimètres.
17. Hache en silex de Spiennes. Légère patine. Tranchant légèrement ébréché. Extrémité cassée. — Longueur présumée, 12 à 14 centimètres; largeur maximum, 52 millimètres.
18. Hache en silex de Spiennes. Forte patine. Tranchant presque intact. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
19. Hache en silex de Spiennes. Légère patine. Tranchant ébréché. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 54 millimètres.
20. Hache en silex de Spiennes. Légère patine. Tranchant ébréché. L'extrémité a servi à percuter. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
21. Hache en silex gris de Spiennes dont le tranchant seul est poli. — Longueur, 13 centimètres; largeur maximum, 44 millimètres.
22. Hache en silex gris de Spiennes dont la partie antérieure seule est polie. Tranchant ébréché. — Longueur, 13 centimètres; largeur maximum, 42 millimètres.
23. Hache en silex gris de Spiennes dont le tranchant ébréché seul est poli. — Longueur, 12 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
24. Hache en silex gris de Spiennes, partiellement polie. Tranchant ébréché et extrémité brisée. — Longueur présumée, 12 à 13 centimètres; largeur maximum, 47 millimètres.

25. Hache en silex gris de Spiennes, partiellement polie. Tranchant ébréché. Assez difforme. — Longueur, 11 centimètres; largeur maximum, 4 centimètres.
26. Hache en silex gris de Spiennes, partiellement polie. Tranchant ébréché. — Longueur, 12 centimètres; largeur maximum, 5 $\frac{1}{2}$ centimètres.
27. Hache en silex gris de Spiennes, partiellement polie. Tranchant aucunement ébréché. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 47 millimètres.
28. Hache en silex gris de Spiennes, simplement taillée. — Longueur, 12 centimètres; largeur maximum, 63 millimètres.
29. Hache en silex brunâtre de Spiennes, partiellement polie et dont le tranchant est ébréché. — Longueur, 11 à 12 centimètres; largeur maximum, 5 $\frac{1}{2}$ centimètres.
30. Hache en silex gris dont le tranchant est fortement ébréché. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 58 millimètres.
31. Hache en silex gris de Spiennes dont la partie antérieure est seule polie. Tranchant ébréché. — Longueur, 83 millimètres; largeur maximum, 40 millimètres.
32. Hachette en silex gris de Spiennes, partiellement polie. Tranchant ébréché. Forme très irrégulière. — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 43 millimètres.
33. Hachette en silex gris de Spiennes, partiellement polie. Tranchant ébréché. Forme irrégulière. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
34. Hachette en silex de Spiennes, partiellement polie. Forte patine. Tranchant légèrement ébréché. Forme irrégulière. — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 43 millimètres.
35. Hachette en silex de Spiennes, partiellement polie. Forte patine. Tranchant peu ébréché. — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
36. Hachette en silex gris de Spiennes. Tranchant fortement ébréché. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 42 millimètres.
37. Hachette très plate en silex gris de Spiennes. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 43 millimètres.
38. Tranchant d'une hache plus grande dont l'extrémité cassée a été retaillée. Silex gris de Spiennes. Tranchant intact. — Longueur, 7 centimètres; largeur, 52 millimètres.
39. Hache en silex gris de Spiennes, bien achevée. Tranchant ébréché. — Longueur, 92 millimètres; largeur maximum, 52 millimètres.
40. Hache en silex gris de Spiennes. Tranchant fortement ébréché. — Longueur, 91 millimètres; largeur maximum, 58 millimètres.
41. Hache en silex gris noirâtre. Tranchant fortement ébréché (date récente). — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 5 $\frac{1}{2}$ millimètres. Provient de Gaillemarde près Argenteuil.
42. Hache en silex gris de Spiennes. Forme irrégulière. — Longueur, 13 centimètres; largeur maximum, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
43. Hache en silex de Spiennes. — Longueur, 75 millimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
44. Hache retaillée en silex de Spiennes. — Longueur, 85 millimètres; largeur maximum, 62 millimètres.
45. Hache retaillée en silex de Spiennes. — Longueur, 10 centimètres; largeur maximum, 72 millimètres.
46. Hache en silex gris-ardoise de Spiennes, finement travaillée. Extrémité polie. — Longueur, 14 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres.

47. Hache en silex gris de Spiennes — Longueur, 11 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 5 $\frac{1}{2}$ centimètres.
48. Petite hache en silex brunâtre de Spiennes; le tranchant seul est poli. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres (†).

Haches en roches autres que le silex.

- I. Hache en grès grisâtre. Tranchant intact. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 58 millimètres.
- II. Hache en grès grisâtre. Tranchant légèrement émoussé. — Longueur, 10 centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
- III. Hache en grès grisâtre. Tranchant légèrement émoussé. Extrémité conique. L'extrémité était martelée pour augmenter sans doute l'adhérence de la hache. Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres. Provient du champ de Dobbelaer.
- IV. Même type. Même roche. Le tranchant est entièrement cassé. — Longueur, 9 centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
- V. Hache en grès grisâtre. Tranchant légèrement émoussé. Extrémité plus plate. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 43 millimètres.
- VI. Hache en grès grisâtre. Tranchant légèrement ébréché. Extrémité assez plate. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 42 à 43 millimètres.
- VII. Hache en grès grisâtre. Assez épaisse, mais pas conique. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 63 millimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
- VIII. Hache en grès grisâtre. L'extrémité manque. Même type que le n° I ci-dessus. — Longueur présumée, 9 centimètres; largeur maximum, 55 millimètres.
- IX. Hachette en grès grisâtre. L'extrémité manque. Tranchant intact. — Longueur présumée, 7 centimètres; largeur maximum, 42 millimètres.
- X. Hachette en roche porphyrique (?) verdâtre. Tranchant ébréché. Extrémité conique. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 37 millimètres. Roche certainement étrangère à la Belgique.
- XI. Hachette en roche vert foncé (chloro-mélanite ou autre) étrangère à la Belgique. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
- XII. Hachette en une roche vert foncé étrangère à la Belgique. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 42 millimètres.
- XIII. Hachette en une roche verte, brisée dans le sens de sa longueur. — Longueur, 87 millimètres.
- XIV. Hache en roche verdâtre (vert clair). Forme lacustre assez semblable à celle des lacs de la Suisse. Extrémité rectangulaire. — Longueur, 9 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 52 millimètres. (Pl. VII, fig. 27.)
- XV. Hache en jade blanc verdâtre. Forme lacustre; extrémité rectangulaire. Un Japonais à qui j'ai montré cette hache, m'a affirmé que ce n'est pas le jade d'Orient. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 45 millimètres. (Pl. VII, fig. 29.)
- XVI. Hache en phtanite ou en roche noire quartzeuse du même aspect que certains fragments de roche noire trouvés à Verrewinckel et Rhode-Saint-

(†) Les haches sans autre indication sont polies.

- Genèse. Tranchant intact. — Longueur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
- XXVII. Hachette en roche semblable. Tranchant ébréché. Le tranchant seul est poli. L'extrémité est comme martelée. — Longueur, 62 millimètres; largeur maximum, 47 millimètres. (Pl. VII, fig. 24.)
- XXVIII. Hachette en roche analogue, mais moins noire. Tranchant intact. Toute la hache est polie. — Longueur, 58 millimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
- XIX. Hachette en roche quartzeuse noire, traversée de veines blanches. L'extrémité est moins polie que le tranchant. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 48 millimètres.
- XX. Hachette en roche noire. Tranchant presque intact. Extrémité conique. — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
- XXI. Hache en roche quartzeuse ressemblant à la pierre de touche. Couleur gris souris. Tranchant ébréché — Longueur, 9 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 57 millimètres.
- XXII. Hache d'une roche analogue, mais plus grise. Forme plus irrégulière. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
- XXIII. Hache d'une roche analogue, aussi très irrégulière de forme et de poli. Tranchant ébréché. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 6 centimètres.
- XXIV. Hachette en roche analogue, mais mieux polie et plus régulière. Tranchant presque intact. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
- XXV. Hachette en roche analogue. Tranchant fortement ébréché. Paraît être faite d'une lame schisteuse. — Longueur, 8 centimètres; largeur maximum, 53 millimètres.
- XXVI. Hachette en roche analogue. Tranchant un peu ébréché. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 5 centimètres.
- XXVII. Hachette en roche analogue. Tranchant légèrement ébréché. Très plate. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 48 millimètres.
- XXVIII. Hachette en roche analogue, de forme irrégulière. Tranchant intact. — Longueur, 75 millimètres; largeur maximum, 45 millimètres.
- XXIX. Hachette en roche analogue. Tranchant intact. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 48 millimètres.
- XXX. Hachette en roche analogue. Tranchant intact. Extrémité, roche plus pâle. — Longueur, 68 millimètres; largeur maximum, 40 millimètres.
- XXXI. Petite hachette en roche grise quartzeuse plus ou moins décomposée. Tranchant fortement ébréché. — Longueur, 58 millimètres; largeur maximum, 38 millimètres.
- XXXII. Petite hachette en roche quartzeuse et schisteuse d'apparence rougeâtre. Tranchant légèrement ébréché. — Longueur, 58 millimètres; largeur maximum, 40 millimètres.
- XXXIII. Hache en une roche grise d'aspect volcanique. — Longueur, 73 millimètres; largeur, 43 millimètres. Peut avoir servi à lisser les peaux. (Pl. VII, fig. 30.)
- XXXIV. Hache en roche noire quartzeuse — Longueur, 65 millimètres.
- XXXV. Petite hachette en roche verte et grise. — Longueur, 53 millimètres; largeur du tranchant, 45 millimètres.

Fragments de haches en roches autres que le silex.

- A. Extrémité de hache en roche analogue aux n^{os} XXI et suivants.
- B. Tranchant de hache en roche analogue. — Largeur maximum, 37 millimètres.
- C. Tranchant de hache en roche analogue. Très ébréché.
- D. Tranchant de hache en roche analogue. Légèrement ébréché. — Largeur maximum, 59 millimètres
- E. Tranchant de hache en roche analogue. Ébréché. L'extrémité a été accommodée. — Longueur, 6 centimètres; largeur maximum, 52 millimètres.
- F. Tranchant de hache en roche analogue. Ébréché. — Largeur maximum, 53 millimètres.
- G. Extrémité de hache en roche analogue. Très pointue et très plate. Paraît avoir été formée d'une plaque schisteuse.
- H. Tranchant légèrement ébréché de hache en roche analogue aux précédents. — Largeur maximum, 52 millimètres.
- I. Tranchant légèrement ébréché de hache en roche analogue aux précédents. — Largeur maximum, 53 millimètres.
- J. Extrémité irrégulière de hache en roche analogue aux précédents.
- K. Hache dont le tranchant est à moitié cassé. Roche analogue, mais d'un ton beaucoup plus pâle. — Longueur, 7 centimètres; largeur maximum, 52 à 54 millimètres.
- L. Moitié transversale d'une hache en roche analogue. Tranchant ébréché. — Longueur, 68 millimètres; largeur maximum, 45 millimètres
- M. Tranchant de hache en phtanite ou en roche noire quartzeuse. Légèrement émoussé. — Largeur maximum, 55 millimètres.
- N. Fragment de hache d'une roche analogue à celui de la hachette n^o XXXI.
- O. Tranchant de hache en roche noire indéterminé. Le tranchant seul est poli et intact. — Largeur maximum, 46 à 47 millimètres.
- P. Tranchant de hache en une roche analogue. — Largeur maximum, 38 millimètres.
- Q. Fragment de hache en une roche analogue, mais plus grise.
- R. Extrémité de forme rectangulaire d'une grande hache en une roche grise quartzeuse veinée de blanc. Forme lacustre. — Largeur de l'extrémité, 6 centimètres. A servi ensuite à marteler.
- S. Extrémité conique d'une hache en roche noire indéterminée, ayant servi ensuite à marteler.
- T. Fragment de hache perforée, à un seul tranchant, en roche verdâtre (cette roche n'existe pas en Belgique). Type des n^{os} 125 et 127 de John Evans. C'est le seul exemplaire de hache perforée qui ait été trouvé à Rhode-Saint-Genèse et probablement dans le Brabant. (Pl. VII, fig. 26.)
- U. Extrémité d'une hache en grès tertiaire, probablement bruxellien (éocène moyen).
- V. Tranchant de hache en roche grise quartzense. — Largeur du tranchant, 5 centimètres.

Fragments de haches en silex de Spiennes.

Quatre-vingt-douze tranchants, plus ou moins grands, de haches, hachettes et gouges, en silex de Spiennes. Deux de ces tranchants sont émoussés parce qu'ils ont servi à marteler. Un autre doit être cité particulièrement parce qu'il a une grande largeur : 9 centimètres, et que les côtés de la hache sont en biseau au lieu d'avoir des plans polis.

Cette dernière particularité existe aussi sur d'autres haches assez plates. Un de ces tranchants, trouvé près de la Petite-Espinette, provient d'une hache de forme spéciale, très longue, et dont le tranchant est plus étroit que le milieu de l'instrument.

Cent huit extrémités, plus ou moins grandes, de haches, hachettes et gouges, en silex de Spiennes. Une de ces extrémités est fort plate et la hache ne devait guère avoir de consistance. Un ou deux de ces fragments paraissent être en silex du Limbourg.

Éclats provenant de haches polies.

Ces éclats plus ou moins grands sont au nombre de trois cent cinquante-sept.

Pointes de flèches.

1. Pointe en silex gris de Spiennes. Finement travaillée. Partie inférieure rectiligne. Forme triangulaire. — Longueur, 38 millimètres; largeur, 20 millimètres.
2. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 20 millimètres.
3. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 21 millimètres.
4. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 38 millimètres; Largeur, 21 à 22 millimètres.
5. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. Légère patine. — Longueur, 37 millimètres; largeur, 22 millimètres.
6. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. Légère patine. — Longueur, 37 millimètres; largeur, 22 millimètres.
7. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 44 millimètres; largeur, 18 millimètres. (Pl. VIII, fig. 36.)
8. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes. Patine. Forme amande. Voir n° 282 de John Evans. — Longueur, 42 millimètres; largeur, 20 millimètres.
9. Pointe en silex brun de Spiennes (?). Même forme. — Longueur, 45 millimètres; Largeur, 22 millimètres.
10. Pointe en silex gris foncé de Spiennes. Toute la surface est taillée. Même forme. — Longueur, 45 millimètres; largeur, 27 millimètres. (Pl. VIII, fig. 48.)
11. Pointe en silex gris de Spiennes. Même forme. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 21 millimètres.
12. Pointe en silex gris de Spiennes. Même forme. — Longueur, 44 millimètres; largeur, 18 millimètres.
13. Pointe en silex gris de Spiennes. Même forme, mais plus épaisse. — Longueur, 43 millimètres; largeur, 21 millimètres.
14. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type, mais plus allongé. Patine. — Longueur, 48 millimètres; largeur, 18 millimètres.
15. Pointe en silex gris de Spiennes. L'extrémité manque. Voir n° 280 de John Evans.
16. Pointe en silex gris de Spiennes. Type du n° 285 de John Evans. A été faite d'une lame retaillée. — Longueur, 50 millimètres; largeur, 18 millimètres.
17. Pointe en silex de Spiennes. Type analogue mais base moins arrondie. Faite d'une lame retaillée. — Longueur, 43 millimètres; largeur, 18 millimètres.
18. Pointe en silex blond translucide. Type du n° 284 de John Evans. — Longueur, 35 millimètres; largeur, 22 millimètres.

19. Pointe en silex gris de Spiennes, finement travaillée. Type du n° 282 de John Evans. — Longueur, 52 millimètres; largeur, 29 millimètres.
20. Pointe en silex gris de Spiennes, faite d'une lame retouchée et taillée en pointe. Peut aussi avoir servi de poinçon. — Longueur, 57 millimètres; largeur, 24 millimètres.
21. Pointe en silex gris de Spiennes. Base rectiligne. — Longueur, 38 millimètres; largeur, 19 millimètres.
22. Pointe en silex de Spiennes, faite d'un éclat de hache polie.
23. Pointe en silex gris foncé de Spiennes. Très épaisse. Base presque droite. — Longueur, 37 millimètres; largeur, 23 millimètres.
24. Pointe en silex gris noirâtre de Spiennes, faite d'une lame retouchée et taillée en pointe. Peut aussi avoir servi de poinçon. — Longueur, 58 millimètres; largeur, 22 millimètres.
25. Pointe en silex noir d'Obourg. Très élancée. Faite d'une lame déjà patinée, retouchée ensuite. — Longueur, 64 millimètres; largeur, 20 millimètres.
26. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 57 millimètres; largeur, 18 millimètres.
27. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. Extrémité brisée. — Largeur, 26 millimètres.
28. Pointe en silex gris de Spiennes. Forte patine. Extrémité brisée. Base rectiligne. — Largeur, 16 millimètres.
29. Pointe en silex gris de Spiennes. Type analogue. A été faite d'une lame ayant déjà une patine. Base presque rectiligne. — Longueur, 48 millimètres. largeur, 20 millimètres.
30. Pointe en silex gris de Spiennes. La base est brisée. — Largeur, 21 à 22 millimètres.
31. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. La base est brisée. — Largeur, 20 millimètres.
32. Pointe en silex gris de Spiennes. Toute la surface est travaillée en petits éclats. Forme bombée. Base faiblement arrondie. Extrémité brisée. — Largeur, 22 millimètres.
33. Pointe en silex brun gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 38 millimètres; largeur, 20 millimètres.
34. Pointe du même type, mais en silex blanc, finement taillée. Seule pointe en silex blanc trouvée à Rhode. Le marquis de Wavrin, m'a-t-on dit, en possède aussi une provenant des environs de Wavre. Longueur, 40 millimètres (extrémité brisée); largeur, 18 à 19 millimètres.
35. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme d'amande. L'extrémité manque. Travaillée en éclats sur toute la surface. — Largeur, 19 millimètres.
36. Petite lame finement taillée en pointe. Silex gris de Spiennes. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 15 millimètres.
37. Pointe en silex brun translucide. Forme triangulaire. Comp. n° 287 de John Evans. Longueur, 30 millimètres; largeur, 25 millimètres (Pl. VIII, fig. 42.)
38. Pointe en silex gris foncé de Spiennes. Forme analogue. — Longueur, 35 millimètres; largeur, 25 millimètres.
39. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme analogue, mais plus arrondie à la base. — Longueur, 32 millimètres; largeur, 26 millimètres.
40. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme triangulaire. Base rectiligne, légèrement ébréchée. — Longueur, 28 millimètres; largeur, 22 millimètres.

41. Pointe en silex blanchâtre. La base manque.
42. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme triangulaire. Trace de pédoncule. — Longueur, 26 millimètres; largeur, 22 millimètres.
43. Petite lame finement taillée en pointe. Silex gris brun de Spiennes. — Longueur, 30 millimètres.
44. Pointe en silex jaunâtre. La base est échancrée. La pointe brisée. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 19 millimètres.
45. Petite pointe taillée sur un des côtés. La base est échancrée. Silex gris de Spiennes. — Longueur, 25 millimètres; largeur, 15 millimètres.
46. Jolie pointe en silex noir translucide d'Obourg (?). Base échancrée. Type du n° 337 de John Evans. — Longueur, 45 millimètres; largeur, 21 millimètres.
47. Pointe en silex gris de Spiennes. Très épaisse, en forme de poinçon. Type du n° 341 de John Evans. — Longueur, 40 millimètres; largeur, 25 millimètres.
48. Pointe en silex gris de Spiennes. Très épaisse. Même forme, moins large de base. Longueur, 40 millimètres; largeur, 20 millimètres.
49. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes. Très épaisse. Pédoncule. Type du n° 300 de John Evans. Taillée sur toute la surface — Longueur, 45 millimètres; largeur, 25 millimètres.
50. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 32 millimètres; largeur, 15 millimètres.
51. Grande pointe à aileron, taillée sur les côtés. Silex gris de Spiennes. — Longueur, 50 millimètres; largeur, 40 millimètres.
52. Pointe en silex gris de Spiennes. Un aileron bien développé, l'autre à peine marqué et pas symétrique. — Longueur, 45 millimètres; largeur, 26 millimètres.
53. Pointe en silex gris de Spiennes à ailerons très pointus et finement travaillés. Pédoncule complet. — Longueur, 38 millimètres; largeur, 25 millimètres.
54. Pointe en silex gris de Spiennes. Très épaisse. Ailerons à angle droit avec le pédoncule qui est complet. — Longueur, 39 millimètres; largeur, 25 millimètres.
55. Petite pointe en silex gris de Wanzin. Même type en réduction. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 18 millimètres. (Pl. VIII, fig. 37.)
56. Pointe en silex gris de Spiennes. Ailerons très retombants. La pointe et le pédoncule manquent. — Largeur, 25 millimètres.
57. Pointe en silex gris de Spiennes d'un type analogue. Les ailerons sont plus petits. Le pédoncule manque. — Largeur, 20 millimètres.
58. Pointe en silex gris foncé de Spiennes. Finement travaillée sur toute la surface. Même type. Pédoncule manque. — Largeur, 24 millimètres.
59. Pointe en silex blond translucide. Forme très élancée. Pédoncule presque intact. — Longueur, 31 millimètres; largeur, 20 millimètres. Voir n° 316 de John Evans. (Pl. VIII, fig. 38.)
60. Pointe en silex gris clair de Spiennes. Pédoncule très long. Ailerons petits. Extrémité brisée. — Largeur, 29 millimètres.
61. Pointe en silex brunâtre de Spiennes. Forme irrégulière, très épaisse. Pédoncule intact. Ailerons inégaux et presque rectilignes. — Longueur, 30 millimètres; largeur, 28 millimètres.
62. Petite pointe d'un type analogue en silex gris translucide. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 16 millimètres. (Pl. VIII, fig. 43.)
63. Pointe en silex jaunâtre. Finement travaillée. Dentelée sur les bords. Ailerons rectangulaires. Le pédoncule et un des ailerons manquent. — Voir n° 317 de John Evans. (Pl. VIII, fig. 49.)

64. Pointe en silex brunâtre, d'un type analogue, mais plus ramassé. Un des ailerons est brisé. Voir n° 312 de John Evans.
65. Pointe finement travaillée, très patinée. Ailerons à peine marqués. Pédoncule très large et plat. — Longueur, 32 à 33 millimètres.
66. Pointe en silex gris de Spiennes. Ailerons à petites pointes droites. Pédoncule large et peu dégagé. Pointe brisée. — Longueur, 34 millimètres; largeur, 23 millimètres.
67. Pointe en silex gris de Spiennes. La base manque.
68. Pointe en silex gris compact, de provenance inconnue (hervien?). Forme de demi-lune. A peut-être servi de poinçon ou d'aiguille. Pièce unique à Rhode-Saint-Genèse. — Longueur, 30 à 35 millimètres. (Pl. VIII, fig. 44.)
69. Pointe en silex gris de Spiennes, taillée unilatéralement.
70. Petite pointe en silex de Spiennes, du même genre.
71. Pointe en forme d'amande. L'extrémité manque. — Largeur, 25 millimètres.
72. Pointe en silex gris-noir de Spiennes. A tranchant transversal. Type vraiment classique. Représenté tome VI, planche I, n° 1 du *Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*. — Longueur, 33 millimètres; largeur, 25 millimètres.
73. Pointe en silex gris de Spiennes. A tranchant transversal. — Longueur, 39 millimètres; largeur, 25 millimètres.
74. Pointe en silex blond translucide. — Longueur, 29 millimètres; largeur, 23 à 24 millimètres.
75. Pointe à tranchant transversal en silex noir d'Obourg. — Longueur, 22 millimètres; largeur, 20 millimètres.
76. Pointe en silex gris de Spiennes, à tranchant transversal. — Longueur, 28 millimètres; largeur, 18 millimètres.
77. Pointe en silex gris de Spiennes, à tranchant transversal. — Longueur, 21 millimètres; largeur, 15 millimètres.
78. Pointe en silex gris de Spiennes, à tranchant transversal. Taillée d'un côté seulement. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 18 millimètres.
79. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme des pointes publiées par MM. Siret frères, dans leur volume sur *Les premiers âges du métal dans le sud-est de l'Espagne*, pl. III, n° 14. — (Pl. VIII, fig. 47.)
80. Pointe en silex gris de Spiennes. Même type, mais plus triangulaire. Type du n° 12 de la planche III susdite. (Pl. VIII, fig. 41.)
81. Pointe en silex de Spiennes. Forte patine. Type du n° 15 de la planche susdite. Je doute fort que l'objet en question ait servi au tir.
82. Petite pointe en silex gris de Spiennes (?), fortement patinée. Forme triangulaire. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 17 millimètres. (Pl. VIII, fig. 45.)
83. Petite pointe en silex gris de Spiennes, fortement patinée. Forme d'amande. — Longueur, 35 millimètres; largeur, 24 millimètres.
84. Pointe en silex gris de Wansin, finement travaillée sur les deux faces. Forme feuille de laurier. — Longueur, 57 millimètres; largeur, 22 millimètres. (Pl. VIII, fig. 35.)
85. Deux fragments de pointes de flèches en silex gris de Spiennes.
86. Pointe en silex gris de Spiennes, type des n° 79 et 80. — Longueur, 25 millimètres.
87. Pointe en silex gris de Spiennes. La base est brisée.
88. Pointe en silex gris de Spiennes, à ailerons. Complète et finement travaillée. — Longueur, 36 millimètres. (Pl. VIII, fig. 34.)

89. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme d'amande. — Longueur, 30 millimètres.
90. Pointe en silex gris de Spiennes. Forme triangulaire. Extrémité *casée*. —
Largeur, 19 millimètres à la base.

Percuteurs, marteaux et broyeurs.

Trente-deux percuteurs faits avec des morceaux de haches polies. Un de ces percuteurs est formé de l'extrémité d'une hache en roche noire. Trente-huit sont faits de nucléi ou en boules. Un seul en grès. Quatorze formés de grattoirs.

Sept débris de taille dont deux en forme de hachette. (Ceux-ci ont pu servir d'éclateurs.)

En tout quatre-vingt-onze pièces, généralement en silex de Spiennes ou d'Obourg.

Pics.

1. Grand pic ou coup-de-poing en silex noir d'Obourg. — Longueur, 13 centimètres.
2. Petit pic en silex noir d'Obourg. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
3. Pic en silex gris de Spiennes. — Longueur, 10 centimètres.
4. Pic en silex gris de Spiennes. — Longueur, 13 centimètres. (Pl. IV, fig. 3.)
5. Pic très pointu, en silex gris de Spiennes. La base est brisée.
6. Pic en silex gris de Spiennes. Traces de percussion ou d'usure sur deux arêtes inférieures. — Longueur, 12 $\frac{1}{2}$ centimètres. (Pl. IV, fig. 2.)
7. Pic en silex gris de Spiennes. — Longueur, 11 centimètres.
8. Pic en silex gris de Spiennes, de forme triangulaire. Les arêtes supérieures sont usées par frottement. — Longueur, 9 $\frac{1}{2}$ centimètres.
9. Pic en silex gris de Spiennes, de la forme des pilons des figures nos 174 à 177 de John Evans. — Longueur, 9 centimètres.
10. Extrémité de pic en silex gris de Spiennes. Le bout est poli par l'usure.
11. Extrémité de pic en silex gris de Spiennes.

Poinçons.

1. Poinçon en silex gris de Spiennes. Pointe très effilée. — Longueur, 7 centimètres.
2. Petit poinçon en silex gris de Spiennes, patiné. — Longueur, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres.
3. Petit poinçon en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 43 millimètres.
4. Extrémité d'un poinçon en silex gris de Spiennes.
5. Extrémité de poinçon en silex gris de Spiennes.
6. Extrémité de poinçon en silex gris de Spiennes.
7. Extrémité de poinçon (légèrement recourbée) en silex gris de Spiennes.
8. Petit poinçon en silex gris de Spiennes. — Longueur, 36 millimètres.
9. Poinçon en silex gris. Extrémité brisée.
10. Poinçon en silex gris, de forme contournée. — Longueur, 7 centimètres.
11. Pointe ou poinçon en silex gris compact. — Longueur, 47 millimètres.
12. Éclat de silex noir d'Obourg, terminé en poinçon.
13. Extrémité de poinçon en silex gris de Spiennes.

Forets, alènes.

1. Éclat en silex gris de Spiennes, taillé en pointe (type du n° 230 de John Evans)
2. Éclat en silex gris de Spiennes, taillé en pointe.
3. Lame en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité se termine en foret.

4. Éclat en silex gris de Spiennes, taillé en foret (type du n° 227 de John Evans).
5. Autre instrument en silex gris de Spiennes, d'un type analogue.
6. Lame en silex gris de Spiennes, patinée (type du n° 2 ci-dessus).
7. Éclat en grès, taillé en foret ou poinçon.
8. Éclat en silex gris de Wansin, taillé en foret ou poinçon très acéré.
9. Éclat en silex pâle de Spiennes, taillé en foret ou poinçon.
10. Cinq petites lames en silex noir et gris, taillées en pointe.
11. Éclat en silex gris brunâtre, taillé en foret.
12. Éclat en silex gris brunâtre, taillé en foret. Le bout est cassé.
13. Huit petites lames terminées en pointes très aiguës. Ces pointes sont quelquefois recourbées.
14. Lame en silex gris de Spiennes, terminée en foret.
15. Éclat en silex gris de Spiennes, taillé en foret.
16. Lame en silex de Spiennes, taillée en poinçon.

Outils, éclateurs (voir John Evans, chap. XV, p. 405).

L'extrémité de ces éclateurs est souvent choisie d'un silex plus dur (nœud, etc.).

1. Éclateur en silex gris de Spiennes. Type du n° 346 de John Evans. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres.
2. Éclateur en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 8 centimètres
3. Petit éclateur en silex gris de Spiennes. Même type. — Longueur, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres.
4. Grande lame en silex gris de Spiennes, ayant servi d'éclateur. — Longueur, 9 $\frac{1}{2}$ centimètres.
- 5 et 6. Extrémités d'éclateur en silex gris de Spiennes.
7. Éclateur en silex noirâtre translucide. — Longueur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
8. Éclateur en silex noirâtre translucide ayant servi aux deux extrémités. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres.
9. Éclateur en silex gris et noir. — Longueur, 62 millimètres.
10. Éclateur en silex gris et blanc, ayant servi aux deux extrémités. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres.
11. Extrémité d'éclateur en silex gris noirâtre.
12. Éclateur en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est brisée.
13. Éclateur en silex gris de Spiennes, patiné. Extrémité large. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres.
14. Grande lame en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité a servi d'éclateur. — Longueur, 11 centimètres.
15. Éclateur en silex gris. — Longueur, 93 millimètres.
16. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 11 centimètres.
17. Éclateur en silex gris de Spiennes, très patiné. — Longueur, 78 millimètres.
18. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres.
19. Éclateur en silex brunâtre. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
20. Éclateur en silex noir d'Obourg. — Longueur, 6 centimètres.
21. Éclateur dont l'extrémité a été brisée (silex gris de Spiennes).
22. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
23. Éclateur en silex brun jaunâtre, dont l'extrémité est brisée.
24. Éclateur en silex noirâtre, translucide. — Longueur, 64 millimètres.

25. Éclateur en silex gris pâle jaspé. — Longueur, 54 millimètres.
26. Éclateur en silex jaspé (d'eau douce). Extrémité brisée. — Longueur, 12 centimètres.
27. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres.
28. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
29. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres.
30. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 73 millimètres.
- 31 et 32. Extrémités d'éclateur en silex gris de Spiennes.
33. Petit éclateur en silex gris de Spiennes. A servi par les deux extrémités. — Longueur, 51 millimètres.
34. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
35. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes. La pointe est cassée.
36. Éclateur en silex gris de Spiennes. La pointe est cassée.
37. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 8 $\frac{1}{2}$ centimètres.
38. Éclateur en silex gris pâle. En partie cassé. Usé sur les bords.
40. Éclateur en silex brun noirâtre. Extrémité cassée. — Longueur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
41. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 9 centimètres.
42. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
43. Petit éclateur en silex noir craquelé. — Longueur, 52 millimètres.
44. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
45. Petit éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 5 centimètres.
46. Éclateur en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est cassée. — Longueur, 8 centimètres.
47. Éclateur en silex gris de Spiennes. A servi par les deux extrémités. — Longueur, 84 millimètres.
48. Éclateur en silex gris de Spiennes. L'extrémité est cassée. — Longueur, 13 centimètres.
49. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 62 millimètres.
50. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 66 millimètres.
51. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
52. Éclateur en silex gris, en partie patiné. — Longueur, 6 centimètres.
53. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
54. Éclateur en silex gris et noir. A peu servi. — Longueur, 82 millimètres.
55. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
56. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
57. Éclateur en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est cassée.
- 58 et 59. Extrémités d'éclateur en silex gris de Spiennes.
60. Éclateur en silex gris de Spiennes. A servi par les deux extrémités. — Longueur, 10 centimètres.
61. Éclateur en silex gris de Spiennes. A servi par les deux extrémités. — Longueur, 58 millimètres.
62. Éclateur en silex noir d'Obourg. — Longueur, 57 millimètres.
63. Éclateur en silex gris de Spiennes. A peu servi. — Longueur, 13 centimètres.
64. Éclateur en silex noirâtre, translucide. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
65. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres.
66. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
67. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres.
68. Éclateur en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité a été en partie polie. A servi

- par les deux extrémités (probablement d'abord comme gouge). — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
- 69 à 71. Extrémités d'éclateur en silex gris de Spiennes.
72. Petit éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 53 millimètres.
73. Éclateur en silex gris brunâtre de Spiennes. — Longueur, 88 millimètres.
74. Extrémité d'éclateur en silex gris.
- 75 et 76. Éclateurs en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est brisée.
77. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 13 centimètres.
78. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
79. Éclateur en silex noir d'Obourg, dont l'extrémité est cassée.
80. Éclateur en silex brun de Spiennes, dont l'extrémité est cassée. L'extrémité a été en partie polie.
81. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes.
82. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres.
83. Éclateur en silex gris brunâtre. A servi par les deux extrémités. — Longueur, 92 millimètres.
84. Éclateur en silex gris clair de Spiennes. A servi par les deux extrémités. — Longueur, 93 millimètres.
85. Éclateur en silex gris de Spiennes. Extrémité cassée. — Longueur, 85 millimètres.
86. Extrémité d'éclateur en silex de Spiennes.
87. Éclateur en silex gris de Spiennes. Bout cassé. — Longueur, 60 millimètres.
88. Petite lame en silex gris, ayant servi d'éclateur. — Longueur, 60 millimètres.
89. Éclateur en silex gris de Spiennes. Le bout est cassé. — Longueur, 67 millimètres.
90. Petit éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 42 millimètres.
91. Petit éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 58 millimètres.
92. Petite lame en silex gris foncé, ayant servi d'éclateur. — Longueur, 57 millimètres.
93. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 58 millimètres.
94. Éclateur en silex gris de Spiennes. Le bout est cassé. — Longueur, 55 millimètres.
95. Extrémité d'éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 88 millimètres.
96. Deux fragments d'éclateurs en silex gris de Spiennes.
97. Éclateur en silex blanc d'eau douce, de forme ovale. — Longueur, 50 millimètres.
98. Éclateur en silex gris de Spiennes, de forme ovale. — Longueur, 59 millimètres.
99. Éclateur en silex noir, translucide, de forme ovale. — Longueur, 61 millimètres.
100. Éclateur en silex gris de Spiennes, de forme triangulaire. — Longueur, 80 millimètres.
101. Éclateur en silex gris de Spiennes. Lame. — Longueur, 86 millimètres.
102. Éclateur en silex gris de Spiennes, de forme rectangulaire.
103. Éclateur en silex gris de Spiennes. Lame. L'extrémité est ébréchée.
104. Éclateur en silex gris de Spiennes. Morceau de lame.
105. Cinq morceaux d'éclateur plus ou moins complets.
106. Éclateur en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est brisée. — Longueur, 96 millimètres.
- 107 à 109. Trois éclateurs dont une partie est brisée.
110. Éclateur en silex noir d'Obourg. — Longueur, 51 millimètres.
111. Éclateur très massif, en silex gris de Spiennes. — Longueur, 9 $\frac{1}{2}$ centimètres.
112. Éclateur en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est brisée. Manche très élargi.
113. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 78 millimètres.
114. Petit éclateur en silex gris de Spiennes.

115. Éclateur en silex gris de Spiennes.
116. Éclateur en silex gris de Spiennes. — Longueur, 8 centimètres.
- 117 à 119. Éclateurs en silex gris de Spiennes. La pointe est brisée.
- 120 et 121. Deux fragments d'éclateur. Silex gris de Spiennes.
- 122 à 124. Quatre fragments d'éclateur. Silex gris de Spiennes.
125. Éclateur en silex de Spiennes. — Longueur, 93 millimètres.

Ciseaux ou fermoirs (voir Verrewinckel).

1. Ciseau en silex noir d'Obourg. — Longueur, 68 millimètres. (Pl. IV, fig. 4.)
2. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 66 millimètres.
- 3 à 17. Ciseaux en silex gris de Spiennes, dont la longueur varie de 55 à 110 millimètres.
- 18 à 20. Ciseaux en silex noirâtre craquelé de Spiennes.
21. Ciseau en silex gris foncé de Spiennes. — Longueur, 53 millimètres.
22. Ciseau en silex noirâtre d'Obourg. — Longueur, 43 millimètres.
- 23 à 25. Ciseaux en silex gris de Spiennes.
26. Petit ciseau dont le tranchant est ébréché. Silex gris de Spiennes. — Longueur, 34 millimètres.
27. Ciseau à tranchant très large, en silex gris de Spiennes. — Longueur, 70 millimètres.
28. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 78 millimètres. (Pl. IV, fig. 5.)
29. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 68 millimètres.
30. Petit ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 46 millimètres.
- 31 à 36. Ciseaux en silex gris de Spiennes, dont le tranchant a été poli.
37. Ciseau en silex gris de Spiennes poli, formé d'un fragment de hache polie.
38. Ciseau en silex gris de Spiennes finement taillé, dont le tranchant a été poli. — Longueur, 54 millimètres; largeur maximum, 26 millimètres. (Pl. VII, fig. 31.)
39. Ciseau fait avec un morceau de schiste verdâtre quartzeux, poli sur tout le pourtour
40. Fragment de hache polie qui a pu servir de ciseau.
41. Ciseau ou fermoir en silex gris de Spiennes. Le plus long trouvé à Rhode : 16 centimètres. (Pl. IV, fig. 1.)
42. Extrémité de ciseau en silex gris, plat et à forte échancrure.
43. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 97 millimètres.
44. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 10 centimètres.
45. Ciseau en silex gris de Spiennes, de forme très bombée. — Longueur, 70 millimètres.
46. Trois ciseaux en silex gris de Spiennes.

Gonges ou ciseaux.

Magnifique instrument entièrement poli et aiguisé à ses deux extrémités. A été trouvé dans la forêt de Soignes, dans la direction de Groenendael, en déracinant un arbre. Voir JOHN EVANS, *Les âges de la pierre*, p. 167 et suivantes. Paris, 1878 : « Le musée de Beauvais possède un magnifique instrument analogue, entièrement » poli et aiguisé à ses deux extrémités; il a été trouvé dans le camp de Catenoy (Oise). » (1. PONTHEUX, pl. V, 1.) Je possède, ajoute John Evans, un morceau d'un autre » pic (?) provenant de Maisières, près de Mons. »

On rencontre en Scandinavie des instruments en silex presque semblables, mais c'est l'extrémité la plus large qui est ordinairement aigüé; la plupart ne sont pas polis.

Pièce unique dans ma collection. L'extrémité d'un semblable instrument a été trouvée à Verrewinckel. (Voy. Haches, n° 34). — Longueur, 12 centimètres. (Pl. VII, fig. 28.)
Voyez une pièce analogue, *Bulletin de la Société d'Anthropologie*, t. VII, pl. VIII.

Poignards et lames façonnées en pointe.

1. Extrémité d'un poignard en silex brunâtre, translucide, du Pressigny. Le dos et la face inférieure ont été polis. Pièce magnifique. (Pl. VII, fig. 32.)
2. Pointe en silex blanc d'eau douce.
3. Pointe en silex du Pressigny. L'extrémité est cassée. (Pl. VI, fig. 14.) (Voir pl. XI, Congrès de Bruxelles, 1891). — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres.
4. Grande lame en silex gris de Spiennes, taillée en pointe.
- 5 à 22. Petites lames en silex gris de Spiennes, taillées en pointe.
23. Sept extrémités de lames en silex gris de Spiennes, taillées en pointe.
24. Lame en silex gris de Spiennes, dont la pointe est façonnée obliquement. Longueur, 8 centimètres. (Pl. VI, fig. 12.)
25. Lame en silex gris de Spiennes, du type précédent. — Longueur, 94 millimètres. (Pl. VI, fig. 13.)
26. Extrémité de javelot en silex gris de Spiennes.
27. Pointe du même genre, en partie polie.

Quinze lames ou morceaux de lames en silex gris de Spiennes, taillés en pointe ou arrondis à l'extrémité.

Six lames dont l'extrémité, taillée en pointe, est courbe. Silex de Spiennes.

Une autre lame finit obliquement.

Couteaux. — Éclats de silex.

J'ai trouvé à Rhode-Saint-Genèse 828 lames ou couteaux non retouchés et de nombreux éclats en forme de couteaux. Comme à Verrewinckel, ces couteaux sont presque tous en silex de Spiennes, d'Obourg ou de Wansin. Trois de ces petites lames sont en grès bruxellien. La plus grande lame en silex d'Obourg a 97 millimètres de longueur, et la plus grande en silex gris de Spiennes a 13 $\frac{1}{2}$ centimètres de longueur, quoique son extrémité soit brisée. Une autre lame, en forme de nucléus, a 14 centimètres de longueur. Quatre lames ont, à l'extrémité recourbée, une partie du talon du nucléus dont elles proviennent; une de ces lames, en silex noir d'Obourg, a 85 millimètres de longueur. Quelques lames en phanite ou quartzite noir.

Couteaux taillés sur les bords.

Rhode-Saint-Genèse a fourni 199 lames taillées sur les bords. La plupart sont en silex gris de Spiennes et sont des morceaux soit de pièces façonnées en pointes, soit d'éclateurs.

Couteaux dont le dos a été émoussé par de fines retouches.

Ces couteaux sont très rares. Je n'en ai trouvé que sept :

1. Couteau en silex noir d'Obourg, très patiné. — Longueur, 7 centimètres.
2. Couteau en silex noir d'Obourg; pointe cassée. — Longueur, 5 $\frac{1}{2}$ centimètres.
3. Couteau en silex grisâtre d'Obourg; pointe cassée. — Longueur, 52 millimètres.
4. Couteau en silex noir d'Obourg, patiné. — Longueur, 5 centimètres.

5. Extrémité d'un couteau en silex noir d'Obourg.
6. Couteau en silex gris foncé; la pointe est cassée. — Longueur, 6 centimètres.
Ces couteaux sont analogues au type n° 198 de John Evans. Outre ces petits couteaux, je possède cinq grandes lames dont les dos ont aussi été émoussés pour faciliter la pression de la main. Ces lames ont évidemment servi à trancher.
7. Petit couteau du type n° 6. — Longueur, 4 1/2 centimètres.

Grattoirs.

Jusqu'à présent, 1011 grattoirs ont été trouvés à Rhode-Saint-Genèse. Les formes de ces grattoirs sont arrondies, ovales ou allongées. Les plus grands sont ordinairement en silex gris de Spiennes; les plus petits sont quelquefois en silex noir d'Obourg, exceptionnellement en silex de Wansin. Je possède deux petits grattoirs et un grattoir de 82 millimètres de longueur, faits de fragments de haches polies, en silex gris de Spiennes. On pouvait donc retailler le silex qui avait déjà servi à d'autres instruments.

Un nucleus en forme de grattoir a 14 centimètres de longueur. Deux autres grattoirs ont 9 et 10 centimètres de longueur, tandis que le plus petit grattoir n'a que 12 millimètres de longueur. Toutes les formes représentées dans l'ouvrage de John Evans existent dans ma collection.

Un grattoir à manche, de 88 millimètres, est représenté pl. V, fig. 11, et un petit grattoir à manche, en silex blond, translucide, de 33 millimètres de longueur est représenté pl. VI, fig. 15; un autre grattoir à manche a 5 1/2 centimètres. Ce sont les trois seuls grattoirs à manche trouvés à Rhode-Saint-Genèse. Un petit grattoir est ovale et taillé sur les deux faces. (Voy. pl. VII, fig. 25.) Un grattoir a la forme du n° 225 de John Evans.

Outre ces grattoirs proprement dits, je possède encore 72 lames dont les extrémités sont taillées en petits grattoirs. J'ai de plus trois lames dont l'extrémité, au lieu d'être arrondie, est oblique; ces grattoirs ressemblent à ceux qui ont été trouvés à Huccorgne par M. De Puydt.

Je mentionne spécialement une lame de 16 centimètres de longueur, dont l'extrémité est taillée en grattoir. (Voy. pl. V, fig. 6.)

Grattoirs de formes spéciales.

1. Grattoir en silex gris, en forme de spatule très allongée. — Longueur, 73 millim.
2. Grattoir en silex gris, en forme de bec d'ornithorhynque. — Longueur, 8 centimètres. (Pl. V, fig. 10.)
3. Grattoir en silex gris de Spiennes, de forme allongée. — Longueur, 8 centimètres.
4. Autre grattoir du même type, mais plus allongé. — Longueur, 78 millimètres.
5. Grattoir en forme de serpe; la pointe a pu servir de poinçon. (Pl. VI, fig. 16.)
6. Grattoir en silex de Wansin d'un type analogue, mais beaucoup plus massif et moins recourbé.
7. Grattoir en silex gris compact, de provenance inconnue (Hervienf), formé d'un fragment (nucleus) taillé sur une des faces et plan sur l'autre.
8. Fragment de silex gris, de forme pointue, ayant servi de grattoir.
9. Grande lame en silex gris de Spiennes, dont l'extrémité est taillée en grattoir.

Scies.

1. Petite scie en silex gris brun, translucide, finement dentelée, concave. (Pl. VI, fig. 18.)
2. Petite scie en silex gris de Spiennes; les dents sont très usées.
- 3 et 4. Petites scies en silex gris de Spiennes; les dents sont peu marquées.
5. Scie en silex gris bleuâtre; les dents sont fortes.

Éclats façonnés.

1. Lame en silex gris de Spiennes, façonnée sur les deux bords (face convexe), et arrondie à l'extrémité. — Longueur, 9 centimètres.
2. Lame en silex gris de Spiennes, du même type. — Longueur, 9 centimètres.
- 3 à 5. Éclats façonnés; même type, mais plus courts. — Longueurs : n° 3, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres; n° 4, 5 $\frac{1}{2}$ centimètres; n° 5, 47 millimètres. (Voy. John Evans, fig. 242.)
6. Éclat façonné en silex gris pâle de Wansin. — Longueur, 7 centimètres. (Voy. pl. V, fig. 9.)
7. Grand éclat façonné en silex gris de Wansin; l'extrémité est relevée et l'instrument a pu servir à couper ou à racler. — Longueur, 13 centimètres. (Voy. pl. V, fig. 8.)
8. Éclat en silex gris foncé, façonné sur les deux côtés et en pointe.
9. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe. — Longueur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres.
10. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe; celle-ci seule retaillée. — Longueur, 7 centimètres.
11. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe; celle-ci est cassée.
12. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe. — Longueur, 8 centimètres.
13. Éclat en silex gris de Spiennes, épais, façonné en pointe; celle-ci est cassée.
14. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe. — Longueur, 43 millimètres.
15. Éclat en silex noirâtre d'Obourg, façonné en pointe. — Longueur, 5 centimètres.
16. Éclat en silex gris, façonné sur un côté seulement. — Longueur, 57 millimètres.
17. Éclat en silex gris-brun, façonné en pointe; cassé.
18. Extrémité d'un éclat façonné en pointe; cassé.
19. Éclat en silex noir d'Obourg, façonné sur les côtés.
20. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe.
21. Éclat en silex gris de Spiennes, façonné en pointe; celle-ci est cassée.
- 22 à 24. Trois éclats en silex gris et noir, taillés sur une ou deux faces.
25. Éclat en silex gris, retaillé sur un des côtés.
26. Éclat en silex noirâtre d'Obourg, finement retouché sur un côté. A pu servir à racler.
27. Grand morceau ou éclat de silex façonné en racloir.

Éclats et grattoirs en phthanite ou quartzite noir.

Six grattoirs en phthanite, dont un très finement taillé; le plus grand a 7 centimètres de longueur; le plus petit, 32 millimètres. — Dix-huit éclats et petites lames de la même matière.

Instruments avec encoches.

1. Éclat en silex avec large encoche au milieu. Le même type, mais plus grand, a été trouvé près de Braine-l'Alleud. (Pl. VI, fig. 23.)
- 1bis. Instrument analogue, à tranchant concave, qui a pu servir à racler. (Pl. VI, fig. 21.)
2. Type analogue, mais plus petit.
3. Lame en silex gris de Spiennes avec encoche à l'extrémité.
4. Lame en silex gris de Spiennes avec encoche au milieu.
5. Grattoir en silex gris de Spiennes avec encoche à l'extrémité.
6. Grattoir en silex noir d'Obourg avec encoche à l'extrémité.
7. Éclat de silex gris de Spiennes avec encoche au milieu.
- 8 et 9. Éclats de silex gris de Spiennes avec encoches.
10. Grattoir en silex gris de Spiennes avec encoche (peut-être moderne?).
- 11 et 12. Éclats de silex gris de Spiennes avec encoches (douteuses).
13. Grattoir en silex gris de Spiennes avec encoche.
14. Grattoir en silex gris de Spiennes avec encoche (très douteuse).
15. Grattoir en silex brunâtre avec encoches.
16. Grattoir en silex gris de Spiennes avec encoches.
17. Éclat avec deux encoches latérales.
18. Éclat avec trois encoches de différentes dimensions. (Pl. VI, fig. 20.)
19. Fragment de hache polie en silex de Spiennes avec deux encoches. (Pl. VI, fig. 22.)
20. Éclat de silex gris de Spiennes avec petite encoche (douteuse).
21. Lame de silex gris de Spiennes avec large encoche.
- 22 à 26. Grattoirs en silex gris de Spiennes avec encoches.
27. Lame et éclat de silex de Spiennes avec encoches (douteuses).
28. Lame de silex gris de Spiennes avec encoche.
29. Trois éclats de silex avec encoches.
30. Deux lames de silex de Spiennes et d'Obourg avec encoches.
31. Deux éclats avec encoches.

Polissoirs et lissoirs.

1. Petit polissoir (entier) en grès silurien ou landenien? trouvé dans un champ renfermant de nombreux silex, non loin de la chapelle Sainte-Anne et à l'est de la vallée couverte de prairies. (Voy. sur la carte.)
2. Fragment de polissoir en grès bruxellien, trouvé sur le territoire de Rhode-Saint-Genèse, mais dans la direction de Verrewinckel.
Une partie des fragments de polissoirs renseignés sous Verrewinckel proviennent aussi du territoire de Rhode-Saint-Genèse, mais ont été trouvés à proximité du territoire de ce hameau d'Uccle.
3. Fragment de polissoir en grès silurien ou landenien, trouvé dans un chemin creux au sud de la forêt de Soignes. Ce polissoir a servi sur deux faces.
4. Deux fragments de polissoir en grès verdâtre.
5. Pierre plate en grès, ayant pu servir à triturer ou à broyer.
6. Pierre verdâtre, polie sur deux faces, ayant pu servir à lisser.
7. Pierre en grès compact, polie sur le pourtour et ayant pu servir à lisser.

8. Pierre analogue, mais qui semble avoir servi plutôt à percuter.
9. Gros caillou roulé en grès, lustré sur les deux faces et ayant très probablement servi à lisser les cuirs.
10. Trois petits fragments de polissoirs en grès différents.

Objets particuliers.

Fragment de caillou roulé, quaternaire, poli à l'extrémité. Amulette ou pendeloque en pierre verte en partie perforée. Des objets de cette espèce existent en nombreux exemplaires au musée de Nimègue. D'autres fragments de cette roche ont été trouvés à Rhode-Saint-Genèse (Voy. lissoir, n° 6 ci-dessus).

Nuclei.

A Rhode-Saint-Genèse, 227 nuclei ont été trouvés, dont quelques-uns très volumineux. Plusieurs instruments étaient donc faits sur place, ce que démontrent, d'autre part, les nombreux éclats de silex éparpillés sur le sol. Ces nuclei sont généralement en silex des environs de Mons (Spiennes, Obourg, etc.). Quelques-uns sont en silex grossier du Limbourg, en silex zoné de Wanzin, en silex gris compact de provenance inconnue ou en phtanite ou quartzite noir provenant peut-être des environs d'Ottignies, et un exemplaire en grès gris bleuâtre. Un nucleus provient de la taille d'une hache polie.

RÉCAPITULATION.

Verrewinckel.

Haches	50
Fragments de haches	62
Pointes de flèches	26
Polissoirs	6
Grattoirs	357
Couteaux	137
Marteaux	26
Nuclei	15
Instruments divers	11
Pics	2
Éclateurs	11
Poinçons	14
Ciseaux	7
Instruments à encoches	6
Objets divers et éclats trouvés près de la ferme de St-Éloy	85
<hr/>	
Pièces	815

Rhode-Saint-Genèse.

Silex quaternaires	7
Haches en silex.	48
— en autres roches.	35
— — (brisées)	22
Fragments de haches en silex	200
Éclats et morceaux de haches polies.	357
Pointes de flèches	90
Marteaux	91
Pics	11
Poinçons	15
Forets	25
Éclateurs	130
Ciseaux	48
Poignards.	48
Couteaux non retouchés.	828
— retaillés	199
— à dos émoussé ou rabattu	12
Grattoirs	1011
Lames taillées en grattoirs	75
Grattoirs de forme spéciale.	9
Scies	5
Éclats façonnés	27
Éclats et grattoirs en phanite ou quartzite noir	24
Instruments avec encoches ou grattoirs concaves	35
Polissoirs et lissoirs	14
Nuclei.	227
Objets particuliers	2
	<hr/>
Pièces.	3591

TOTAL.

Verrewinckel	815
Rhode-Saint-Genèse	<u>3591</u>
	4416

Verrewinckel et Rhode-Saint-Genèse ont par conséquent donné 4416 pièces préhistoriques.

LA STATION DE RHODE-SAINT-GENÈSE. — Je vous ai parlé déjà des silex quaternaires (*Bulletin de la Société d'anthropologie de Bruxelles*, t. IX, pp. 212-215) trouvés à Rhode-Saint-Genèse. Je n'ai rien à ajouter aux observations que j'ai faites alors et je me borne à vous renvoyer à ce travail. Depuis cette communication, un seul instrument en silex quaternaire m'a été apporté : c'est un grattoir de forme arrondie, en silex brunâtre, avec réticulations et patine très lustrée.

Ce grattoir a été trouvé au sud de la forêt de Soignes, à l'est de la distillerie qui est à front de la chaussée de Waterloo. Le terrain tertiaire affleure, en effet, quelquefois, dans cette direction. Les découvertes de M. De Pauw, venant confirmer les miennes, prouvent à toute évidence qu'à l'époque quaternaire l'homme a habité les plateaux du Brabant.

Quelques-uns de ces objets sont fort mal dessinés dans le *Compte rendu du Congrès d'archéologie de Bruxelles* (1891, pl. X).

Les autres instruments en silex trouvés en si grande quantité à Rhode-Saint-Genèse sont, en général, de l'époque robenhausienne, c'est-à-dire de l'époque des haches polies. La station a dû être occupée pendant très longtemps et depuis une époque reculée, car les objets en silex sont très abondants et leurs types très variés; d'autre part, un fragment de hache perforée indique une époque déjà rapprochée, peut-être contemporaine de l'âge du bronze.

Dans le tome X (1891-1892) de ce *Bulletin*, M. Ph. Salmon a publié une série de planches à l'appui d'un *Exposé méthodique des divisions industrielles aux âges de la pierre*.

Planche VI, on voit un grattoir concave de silex, un disque et un racloir de silex (n^{os} 12, 13 et 14) que l'auteur déclare être de l'époque moustérienne.

Planche VIII, sont dessinés un perçoir, un grattoir, une pointe à dos rabattu et un bec de perroquet (n^{os} 22, 23, 25 et 27) qui sont indiqués comme étant de l'époque magdalénienne.

Tous ces instruments ont aussi été trouvés à Rhode-Saint-Genèse, ayant une forme tellement semblable qu'il serait difficile de les distinguer. Je n'oserais en conclure que ces objets de Rhode-Saint-Genèse sont de la période paléolithique quaternaire, bien que des objets de cette période aient été trouvés là; j'ai classé ces instruments avec les ustensiles néolithiques indubitables dont ils ont tout à fait l'aspect et auxquels ils étaient mêlés. Je ne pense pas, en effet, que la forme seule d'un objet puisse servir à fixer son âge, puisque des formes anciennes, paléolithiques, ont persisté à travers différentes périodes et jusqu'au néolithique même. Certaines formes sont de toutes les époques et se trouvent partout.

Je dois faire la même observation pour tous les instruments reproduits par la planche XI de M. Salmon et qui représentent le contact de l'industrie paléolithique et de l'industrie néolithique.

Encore une fois, toutes ces formes existent, identiques, à Rhode-Saint-Genèse et à Verrewinckel.

J'y ai trouvé toutes les formes figurées sur les planches XII, XIII

XIV, et même quelques formes plus perfectionnées dans le genre de celles qui sont reproduites planche XVIII.

M. Salmon présente ces formes comme types des époques campignienne, robenhausienne et carnacéenne, les trois périodes dans lesquelles il divise l'époque néolithique.

La présence de ciseaux ou tranchets dans nos stations de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinckel doit-elle me forcer à conclure que ces stations étaient déjà habitées à l'époque campignienne? Je ne le pense pas. Ces objets, que M. Salmon considère comme caractéristiques du campignien, n'auraient-ils pas été en usage dans le Nord, beaucoup plus tard? Et, d'un autre côté, presque toutes les formes campigniennes ont dû être employées à l'époque suivante. Il faut du reste se défier de classifications basées sur des observations trop localisées et dont les conclusions trop généralisées ne s'appliquent pas à toutes les contrées.

Enfin, il importe de ne pas perdre de vue que chacune de ces époques n'est que la continuation de la précédente et qu'il se peut qu'une époque soit finie dans un pays alors qu'elle ne fait que commencer ou qu'elle est en plein cours dans une autre contrée.

Pour ne rien avancer à la légère, je dirai, sans parler des objets franchement quaternaires déjà mentionnés, que les stations néolithiques de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinckel ont été habitées dès le commencement de l'époque robenhausienne et très probablement pendant une partie de l'époque suivante.

Topographie. — Rhode-Saint-Genèse est un village situé au sud de Bruxelles, à la hauteur de la douzième et de la treizième borne de la chaussée allant vers Charleroi. La carte dressée par l'Institut cartographique militaire, sur laquelle j'ai indiqué les emplacements principaux de mes trouvailles, vous montre, mieux qu'aucune description, les divers habitats de l'homme à l'époque de la pierre polie. Vous voyez que l'homme résidait à proximité des étangs et des sources où il trouvait sa boisson et sa nourriture en abondance. Ces sources devaient même être beaucoup plus nombreuses en ce temps-là; nous verrons tantôt qu'il en était ainsi des étangs. Les promontoires qui descendent vers ces étangs sont couverts de limon quaternaire, et dans leur partie basse, où les érosions ont été les plus fortes, laissent voir les sables tertiaires bruxellien et ledien (éocène moyen) sous-jacents. L'élévation de ces promontoires au-dessus du niveau de la mer va depuis 100 mètres ou un peu moins jusqu'à 120 mètres au maximum.

en l'année 1638, et figure dans le *Caert-boeck van Sonien Bosch behelsende alle desselfs Laijen ieder bij eene besondere caerte, 1740.* (Ms. 22010, Bibliothèque royale à Bruxelles.)

Ces étangs portaient alors le nom de *Vijvers van ter Cameren*. Il y en avait sept en chapelet. Vers la chapelle Sainte-Anne existait un terrain marécageux, et plus loin, vers le sud-est, une mare surnommée *den Naille plas*; plus au sud, une source (*het Borreke*). Toute cette région, jusque contre les étangs et la ferme de Lansrode, était couverte de bois.

Dans Sanderus (*Chorographia sacra brabantiae*) existe une carte de la forêt de Soignes, dressée par I. Van Werden, archer et garde-corps de S. M. Philippe IV (*Lucas Vostermans junior fecit aqua forti, 1659*). Mais cette carte est à une échelle trop petite pour donner d'une manière très exacte la forme des étangs de Rhode-Saint-Genèse. Elle est cependant conforme à la précédente, mais celle-ci est d'une précision beaucoup plus grande.

La carte topographique de la forêt de Soignes et de ses environs, par le comte de Ferraris, gravée en 1770 par Cardon, n'indique qu'une succession de six étangs; le sixième était situé dans la prairie actuelle qui s'étend jusqu'à la chapelle Sainte-Anne.

Près de la ferme de Kreftenbroek existait aussi un étang; une station néolithique était à proximité.

La forêt allait jusqu'à Verrewinckel par le *Cortenbosch*, et jusqu'à Kinsendaël, près la chaussée d'Alseberg. Une petite partie de terre autour de la ferme de Lansrode était seule déboisée. Si l'on consulte la carte dressée en 1834 par J.-B. Deroy, géomètre forestier de la Société générale pour favoriser l'industrie nationale, on voit que près de la Petite-Espinette subsistait le triage de Boesdaël qui s'étendait jusque tout près de la petite route pavée de Rhode-Saint-Genèse. Plus au sud, une partie de bois allait jusqu'à la chapelle Sainte-Anne et longeait, à gauche, toute la route ou drève de Sainte-Anne; à droite, une autre partie de bois assez importante allait jusqu'à la vallée dans laquelle commencent les étangs, et qui est maintenant en prairie.

Le triage de Sainte-Gertrude s'étendait jusqu'à la drève des Cochons, et celui de Revelingen, jusqu'au chemin de Sept-Fontaines.

La Grande-Espinette était déjà dégagée. Le triage de Sainte-Gertrude arrivait tout près de Waterloo et allait jusqu'à la drève de l'Infante et de l'Ermite.

Toute la partie du territoire entre les chemins allant d'un côté

à la chapelle Sainte-Anne, de l'autre vers la ferme de Lansrode, était donc encore boisée en 1834. Nous savons par conséquent que les stations préhistoriques de Rhode-Saint-Genèse étaient couvertes de bois jusqu'à une époque toute récente.

Il est probable que toute la région a été boisée depuis une époque très reculée. Quoi qu'il en soit, tout le plateau couvert actuellement par la forêt de Soignes était parcouru par l'homme préhistorique, à la poursuite du gibier, car il n'est pas rare de trouver des instruments préhistoriques dans le sol de cette forêt.

L'état actuel du pays est bien différent et change d'année en année. La forêt s'arrête à la chaussée de Charleroi et n'a laissé comme témoins de son étendue primitive que quelques petits bosquets éparpillés au milieu des champs, ou quelques bois encore assez étendus au nord et au sud d'Alsemberg. Le déboisement a amené la disparition de plusieurs sources et le comblement des étangs; la culture ayant rendu les terres meubles, les fortes pluies entraînent beaucoup de sable et de limon dans les étangs. Actuellement, l'étang n° 1 est traversé par le chemin de fer allant de Bruxelles à Charleroi; l'étang n° 2 est à moitié envahi par des herbes et des roseaux; de même l'étang n° 3; l'étang n° 4 est en partie transformé en oseraie; de l'étang n° 5 il reste à peine trace, et n'étaient les roseaux nombreux qui poussent sur son emplacement, on chercherait vainement où il était; l'étang n° 6, de l'autre côté de la route, est devenu une prairie, et de l'étang n° 7 on ne voit plus rien; le sol est simplement plus humide à cette place; la prairie s'étend dans une vallée jusqu'à la chapelle Sainte-Anne, près de laquelle le sol n'est plus guère marécageux.

La mare dite *den Naille Plas* existe encore contre la chaussée de Charleroi, sous les murs de la distillerie dont j'ai déjà parlé. Je n'ai plus retrouvé la fontaine dite *het Borreke*, et j'ai vainement interrogé, à son sujet, les habitants du pays.

L'étang de Kreftenbroeck n'existe plus. Une prairie marécageuse indique son emplacement. Tel est l'état actuel de cette région. Depuis nos recherches, c'est-à-dire depuis sept ans, nous avons vu les étangs se combler de plus en plus. Il est vrai qu'on ne les entretient plus du tout (¹).

(¹) Consultez encore les plans des propriétés de l'abbaye de la Cambre, dressés de 1715 à 1720, par le géomètre-arpenteur G. Couvreur, vol. I, manuscrit n° 13537, à la Bibliothèque royale. Ces plans sont dessinés sur de grandes feuilles de parchemin. On voit, d'après ces plans, que la prairie dans le vallon qui part de la chapelle Sainte-

Les stations. — Les promontoires où l'homme préhistorique a habité particulièrement sont dirigés vers le sud et le sud-ouest, leur plus grande élévation étant vers le nord et le nord-est. L'homme préhistorique recherchait donc là des emplacements bien exposés au soleil et protégés des vents froids du nord et de l'est.

La principale station est située à l'extrémité du promontoire qui part de la Grande-Espinette pour aboutir à la vallée de la chapelle Saint-Anne, vallée où coule le ruisseau qui alimente les étangs et où plusieurs sources déversent leurs eaux. Un champ où le limon supérieur a été enlevé par érosion et où le sable tertiaire est à nu (ce sable est entremêlé de plaquettes en grès marneux du système bruxellien) contenait tellement d'éclats de silex d'Obourg et de Spiennes que je ne pouvais faire un pas sans en trouver. Cela se comprend : tous les silex contenus dans la couche du limon supérieur, enlevé par les eaux pluviales, étaient restés à la surface des sables sous-jacents. Outre ces éclats s'y trouvaient un petit polissoir intact, des haches, des grattoirs très nombreux, quelques pointes de flèches, des couteaux, des éclateurs, etc. Dans un champ voisin, encore recouvert de limon, les objets travaillés étaient aussi fort communs, et de gros nuclei en silex de Spiennes, d'Obourg, de la Hesbaye ou du Limbourg se rencontraient en assez grande abondance à la surface du sol.

Le promontoire (deuxième station) situé à l'ouest de la ferme de Lansrode a donné beaucoup moins d'objets, quoique quelques-uns soient très remarquables. Quant au troisième promontoire, beaucoup moins étendu, situé au nord de la ferme de Kreftenbroeck, il était occupé par une station encore moins importante, caractérisée

Anne et qui se trouve au-dessous du plateau habité par l'homme préhistorique, portait alors le nom de *Bosch weijde* et de *Capelle weijde* ; un étang qui a disparu maintenant et qui était dans cette prairie, vers le nord, portait le nom de *Bosch vijver* ou étang du bois ; à côté se trouvait l'emplacement de l'étang blond (*den Blonten vijver*), déjà transformé, à cette époque, en prairie. La forêt de Soignes couvrait tout le plateau des deux côtés de ce vallon, de sorte que ces étangs étaient entourés de bois. Un terrain près de la ferme de Lansrode était déjà défriché et était exempt de la dime : il portait le nom de *Drinckelinghen*. L'étang n° 3, au pied du verger de cette ferme, s'appelait : *Velt vijver* ; il déversait son trop-plein dans le *Contrije vijver*, auquel succédait *den Clijnen vijver*, puis venaient *den Schaptsvondel vijver* et *den Gevaert vijver* (6° et 7° étangs). Le remblai du chemin de fer de Bruxelles à Nivelles traverse aujourd'hui ce dernier étang. La forêt entourait presque tous ces étangs. Plus loin, vers le nord, était le *Kreftenbroeck vijver*, d'où sortait un ruisseau, et qui est comblé aujourd'hui. L'endroit s'appelle encore Creftenbroeck. Le ruisseau seul subsiste.

par de nombreux et grands grattoirs en silex de Spiennes ou en silex de Wansin.

Les stations de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinckel sont situées en partie sur les sables bruxelliens, en partie sur les sables lediens ou asschiens, ou encore sur le limon qui recouvre ces terrains.

Comme à Verrewinckel, je n'ai remarqué ni emplacements de huttes ou de tentes, ni fonds de cabanes, ni foyers, ni fragments de poterie, ni ossements travaillés. A certaines places, il est vrai, la terre est noirâtre, mais cela provient soit de l'essartage, soit de ce que la terre de bruyère est mêlée au sable.

Taille du silex. — Les 227 nuclei, dont quelques-uns sont assez volumineux, démontrent que le silex était colporté à l'état brut et taillé sur place. Les haches en silex et les plus gros instruments étaient certainement dégrossis à Spiennes ou dans les ateliers du Limbourg, et achevés et polis à Rhode-Saint-Genèse, mais les petits instruments étaient pour la plupart fabriqués sur place. Ceux-ci étaient quelquefois faits de fragments de haches polies, ce qui démontre que le silex ne doit pas nécessairement avoir été extrait récemment de la carrière pour pouvoir être taillé. Le transport des blocs de silex jusqu'à Rhode-Saint-Genèse devait être assez long, et pendant le trajet ces blocs devaient aussi perdre leur eau de carrière, ce qui n'empêchait cependant pas leur utilisation. Quant au mode de transport de ce silex, on peut raisonnablement émettre l'hypothèse qu'il a été transporté à dos d'homme, soit dans des hottes, soit dans des bourses en cuir.

Les blocs de grès qui servaient à polir les haches sont quelquefois très volumineux; ils ont aussi été transportés à d'assez grandes distances. Ces grès sont généralement ou landeniens ou siluriens, et ne se rencontrent pas *in situ* à proximité de Rhode-Saint-Genèse. On trouve cependant du grès silurien (quartzites blanchâtres ou verdâtres) à Blanmont, en Brabant; des quartzites bigarrés rougeâtres à Buysingen, près de Hal.

Les instruments néolithiques de Rhode-Saint-Genèse sont généralement en silex de Spiennes ou d'Obourg; il existait donc, à cette époque, un commerce d'échange considérable entre les ateliers de ces localités et les stations de Rhode-Saint-Genèse; les objets donnés en échange devaient être surtout des peaux, du gibier et des cornes de cerfs; ceux-ci étaient sans doute très abondants dans la forêt de Soignes ou forêt Charbonnière, et leurs cornes étaient, on le sait, de la plus grande utilité pour l'exploitation du silex dans les galeries creusées dans la craie blanche de Spiennes ou de la Hesbaye.

Quelques instruments et nuclei étant en silex grossier du Limbourg ou de la Hesbaye, en silex de Wansin, en grès tertiaire, en silex d'eau douce d'origine française, en phtanite ou quartzite noir des environs d'Ottignies (?), il en résulte que des relations existaient avec les populations de ces régions. Du reste, une série de stations reliaient ces localités à Rhode-Saint-Genèse, et certains échanges pouvaient se faire de proche en proche. Des objets étaient même transportés à de très grandes distances; deux javelots de ma collection sont probablement en silex du Pressigny: de nombreuses haches sont en roches étrangères à la Belgique et proviennent soit de l'Allemagne, soit du bassin du Rhin, soit du bassin de la Meuse et même du bassin du Rhône. Ces haches et ces objets étaient sans doute complètement achevés quand ils étaient échangés, et cela explique leurs formes assez différentes de celles des objets en silex de Spiennes. Quelques haches ont ainsi la forme des haches trouvées dans les lacs de la Suisse; elles ont été importées de cette région. Un amateur d'objets préhistoriques des environs de Valence, M. R. Vallentin, ayant vu ma collection, me certifia que les haches en roche étrangère, notamment en roche verte, étaient semblables aux haches qu'il trouvait dans le bassin du Rhône, où cependant on ne trouvait pas d'objets en silex de Spiennes. Les haches de là-bas sont petites, à extrémité conique ou rectangulaire, du même type que celles de ma collection.

J'ai montré la hache en jade vert pâle à un étudiant japonais, M. Matsugata, et lui ai demandé si ce jade avait quelque ressemblance avec le jade d'Orient, de la Chine ou du Japon. Il m'a répondu qu'il était très différent et qu'il fallait chercher autre part la provenance de la roche avec laquelle a été fabriquée la hache trouvée à Rhode-Saint-Genèse.

En terminant ce chapitre, je dois encore signaler quelques nuclei et quelques instruments en un silex gris-souris, compact, à grains brillants, dont la provenance n'a pu être déterminée. D'après le savant géologue Dewalque, ces silex proviendraient du terrain hervien (renseignement de M. De Pauw).

Importance de la station de Rhode-Saint-Genèse. — Le nombre des haches (plus de 300), la quantité des lames et couteaux (1000), la masse des grattoirs (plus de 1000), des éclateurs (130) et des nuclei (227) démontrent que la région de Rhode-Saint-Genèse a très longtemps été habitée par l'homme préhistorique et que plusieurs familles y étaient fixées.

Gisemen! et patine des silex. — Les objets sont à une faible profondeur de la surface du sol et sont facilement ramenés au jour par la charrue. Le silex est le plus souvent sans patine, parce qu'il a été enfoui jusqu'à maintenant : quelques objets étant restés longtemps à la surface ont une patine plus ou moins développée. Ce sont surtout les silex enfouis dans l'argile compacte qui ont le mieux conservé leur aspect naturel.

Percuteurs. — La plupart des percuteurs sont formés de fragments de haches polies; quelques-uns sont faits de nuclei, de boules en silex, presque tous sont en silex gris de Spiennes, un seul est en grès. Ces percuteurs ne sont pas très volumineux et indiquent, comme tous les autres instruments, que leurs possesseurs avaient des mains petites.

Polissage des haches. — Les nombreux fragments de polissoirs en grès que j'ai recueillis prouvent que le travail du polissage s'exécutait à Rhode-Saint-Genèse et à Verrewinckel. Les haches de Spiennes ou du Limbourg étaient transportées, à peine dégrossies et finies, au lieu de leur destination. Quelques haches simplement taillées, en tout point semblables à celles de Spiennes, ont été trouvées à Verrewinckel et à Rhode-Saint-Genèse. Elles ont été utilisées dans leur état primitif.

Cette observation corrobore celle que M. le baron A. de Loë a faite à Spiennes : « On n'y polissait pas pour l'exportation, on ne faisait que tailler. L'homme néolithique qui habitait les stations approvisionnées par Spiennes semble plutôt s'être livré à ce travail. » Un des polissoirs de ma collection a une rainure qui servait à achever le polissage des arêtes latérales des haches. Généralement les haches sont polies sur plusieurs plans, et l'usure, qui se faisait au moyen de sable mouillé, indique un mouvement de va-et-vient dans le sens longitudinal.

Le tranchant était obtenu de la même manière, et je n'ai jamais trouvé de lignes de polissage dans le sens transversal ou de la largeur, ce qui exclut l'hypothèse insoutenable que le polissage du tranchant des haches aurait été obtenu par le frottement de l'extrémité des haches dans une rainure. Tous ces polissoirs sont en grès.

Les haches en roches étrangères à la Belgique ont été importées tout à fait achevées. La partie conique a très souvent été martelée pour obtenir une rugosité plus grande et faciliter l'adhérence dans les douilles en corne de cerf.

Instruments avec encoches. — Les instruments avec encoches, de ma collection, démontrent clairement que ces encoches ont été faites dans un but déterminé. C'était certainement pour arrondir et affiler les ustensiles en os ou en bois dont malheureusement aucun exemplaire n'a subsisté à Rhode-Saint-Genèse ni à Verrewinckel.

Grattoirs, poinçons. — Ces instruments servaient à préparer et à percer les peaux d'animaux sauvages dont l'homme préhistorique recouvrait son corps et sa hutte; mais quelques-uns de ces grattoirs sont si petits qu'ils n'ont pu servir à cet usage. Il faut admettre qu'ils ont été employés à racler et à achever de petits instruments en os ou en bois. J'ai trouvé à Rhode-Saint-Genèse seulement trois grattoirs avec manche.

Ciseaux. — Ces ciseaux ont une forme triangulaire et sont semblables aux fermailles employés actuellement par les sculpteurs. Ils sont en biseau et s'évasent par le bout. Le plus grand ciseau a été trouvé à Rhode-Saint-Genèse : il est de silex gris de Spiennes et a 17 centimètres de longueur. Il paraît avoir été fabriqué pour être tenu à la main. Ces ciseaux devaient sans doute servir à raboter et à écorcer. Les plus petits étaient probablement enchâssés dans une gaine en os ou en corne. En France, on a donné à ces instruments le nom de tranchets.

Pointes de flèches. — Les pointes de flèches de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinckel sont de types très différents : en triangle, en amande, en feuille de laurier ou de saule, avec ailerons pointus ou rectangulaires, à pédoncule ou à base arrondie ou rectiligne, à tranchant transversal, en silex de Spiennes ou d'Obourg; une seule pointe en quartzite ou silex blanc. Leurs dimensions varient beaucoup; les plus petites ont dû être emmanchées dans des roseaux.

Outre les pointes de flèches en silex, l'homme préhistorique a dû employer des pointes en os.

Je rappellerai qu'une des pointes à tranchant transversal de Rhode-Saint-Genèse a un type vraiment classique. (Voy. t. VI, pl. I, n° 1 du *Bull. de la Soc. d'anthrop. de Bruxelles.*)

Je signalerai encore une petite pointe en silex gris compact (hervien?) ayant la forme d'une demi-lune, et qui a pu servir aussi de poinçon ou d'aiguille. C'est une pièce unique à Rhode-Saint-Genèse.

Jusqu'à maintenant, 90 + 26 = 116 pointes de flèches ont été trouvées à Rhode-Saint-Genèse et à Verrewinckel.

Éclateurs. — Le nombre des éclateurs (130) trouvés à Rhode-Saint-Genèse indique, aussi bien que les nuclei (227), l'importance de l'atelier préhistorique de cette localité. Quant à l'usage de ces éclateurs, voyez J. Evans, chapitre XV.

CONCLUSIONS.

Il résulte de l'inventaire des objets trouvés à Rhode-Saint-Genèse et à Verrewinckel, son annexe, que cette station néolithique est une des plus importantes du Brabant, puisqu'elle a donné jusqu'à maintenant 4410 pièces (résultat de recherches faites pendant huit années), sans compter les innombrables éclats et déchets de taille.

Spiennes, Obourg et les environs de Mons approvisionnaient principalement cette station, qui avait cependant des relations, peut-être indirectes, avec la Hesbaye, le Limbourg et des tribus étrangères ou très éloignées.

Le Brabant, qui est maintenant une de nos provinces les plus peuplées, était, à l'époque néolithique, habité par de nombreux groupes humains qui trouvaient force gibier et poisson dans ses vastes forêts et ses étangs alimentés par quantité de sources. Ces groupes, vivant principalement de chasse et de pêche, devaient cependant, pour subsister, être disséminés à d'assez grandes distances, et ne pouvaient, pour la même raison, être très importants⁽¹⁾. Tout le district de Rhode-Saint-Genèse et de Verrewinckel fût couvert de bois jusqu'à une époque récente et ne semble pas avoir été habité à l'époque romaine; du moins je n'ai trouvé aucun vestige d'occupation romaine⁽²⁾.

Je termine en faisant le vœu que les recherches de mes collègues dans d'autres régions du Brabant permettent bientôt de publier la carte préhistorique de cette province.

(1) Ils vivaient à peu près dans les mêmes conditions que les Peaux-Rouges dans les forêts de l'Amérique, avant l'invasion européenne. Or, il faut déjà une vaste étendue de forêt pour fournir assez de gibier pour permettre à un seul homme de se nourrir pendant un an.

(2) Notre savant collègue, M. L. Vanderkindere, a très justement fait remarquer que les localités qui portent le nom de Rhode ou Rode datent d'une époque voisine du règne de Charlemagne, ou tout au moins de l'époque carlovingienne; il n'est donc pas étonnant qu'on n'y trouve aucun vestige de l'occupation romaine.

DISCUSSION.

M. VANDERKINDERE fait remarquer, à propos de Rhode-Saint-Genèse, que les localités qui portent le nom de Rhode suivi du nom d'un saint sont postérieures à Charlemagne. Il en résulte que l'emplacement de ce village n'a pas été habité avant le IX^e ou le X^e siècle, et qu'il est vraisemblable qu'il était jusqu'alors couvert de bois.

Une discussion s'engage entre MM. JOTTRAND, DE PAUW et CUMONT sur l'usage de quelques-uns des instruments de la collection de ce dernier, et notamment d'instruments désignés sous le nom de gouge et d'herminette : M. Jottrand émet l'avis que les gouges pourraient avoir servi à écorcer les arbres dont les écorces devaient constituer une matière première importante pour les hommes de l'époque préhistorique. M. Cumont estime que des instruments de cette forme pouvaient être employés à écorcher les animaux. Enfin, M. De Pauw croit qu'ils servaient plutôt de lissoirs, de même que certaines herminettes. Parmi les pièces recueillies à Spiennes, ajoute-t-il, il se trouve souvent des ébauches d'instruments analogues aux gouges.

M. TIBERGHIEU appelle l'attention sur une roche grise dont sont faites un certain nombre de pièces de la collection de M. Cumont, et que ce dernier croit être un silex du hervien. Il serait utile d'en déterminer la provenance exacte au point de vue des relations commerciales de nos préhistoriques, car cette roche se rencontre fréquemment dans les stations des environs de Bruxelles. Elle est bien reconnaissable à sa coloration gris ardoisé, à son reflet un peu terne, avec de nombreux points brillants.

M. V. JACQUES. — A plusieurs reprises déjà, il a été question de la mise à l'étude de la provenance des roches qui ont servi de matière première aux hommes préhistoriques pour la confection de leurs armes. Un lithologue distingué, M. l'abbé Renard, a même déclaré qu'il serait impossible d'aboutir à des conclusions certaines.

M. LE PRÉSIDENT, en remerciant M. Cumont de son intéressante communication, le félicite d'avoir su réunir une aussi importante collection de pièces préhistoriques.

PLANCHE III.

CARTE

DES

STATIONS NÉOLITHIQUES DE VERREWINKEL ET DE RHODE-S^t-GENÈSE,

AVEC L'INDICATION

DE L'EMPLACEMENT DES POINTS OU ONT ÉTÉ FAITES LES TROUVAILLES,

ET DE LA NATURE GÉOLOGIQUE DU SOL.

NORD

Bulle

Tome XI, planche 3

Institut

Genève

Septembre 1893.



7-10-93. D.p.m.

Echelle de 1 : 20 000



Légende géologique

QUATERNAIRE SUP'	Alluvions modernes	
ÉOCÈNE SUPÉRIEUR	Asschien	
ÉOCÈNE MOYEN	{ Ledien	
	{ Bruxellien	

Signes

	Polissoir
	Objets épars
	Stations néolithiques

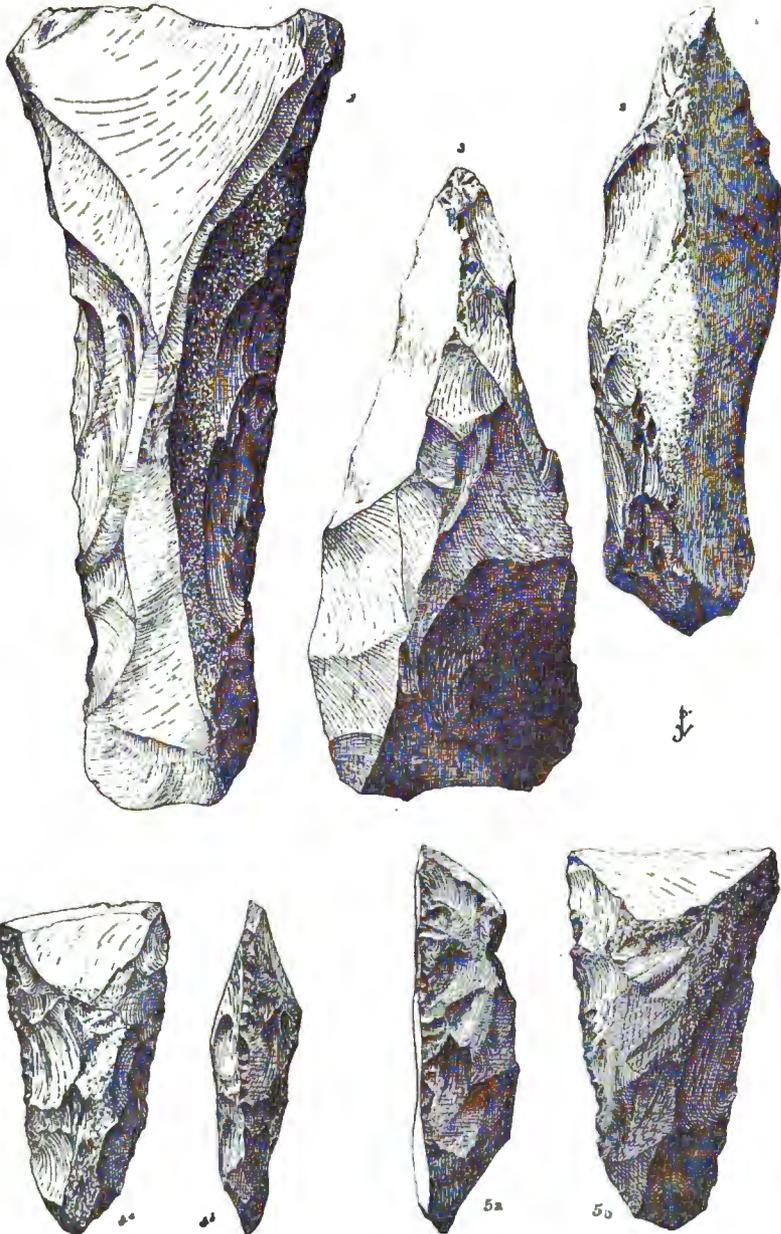


PLANCHE IV.

EXPLICATION DE LA PLANCHE IV.

- FIG 1. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 16 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — N° 41 de l'inventaire, v° *Ciseaux*.
- 2. Pic en silex gris de Spiennes. Traces de percussion sur deux arêtes. — Longueur, 12 $\frac{1}{2}$ centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — N° 6 de l'inventaire, v° *Pics*.
- 3. Pic en silex gris de Spiennes. — Longueur, 13 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — N° 4 de l'inventaire, v° *Pics*.
- 4^a. Ciseau en silex noir d'Obourg. — Longueur, 68 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — N° 1 de l'inventaire, v° *Ciseaux*.
- 4^b. Même objet vu de profil.
- 5^a. Ciseau en silex gris de Spiennes. — Longueur, 78 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — N° 28 de l'inventaire, v° *Ciseaux*.
- 5^b. Même objet vu de profil.

Ces objets sont reproduits aux $\frac{2}{3}$ de leur grandeur.



G. CUMONT, STATIONS NÉOLITHIQUES DE VERREWINKEL ET DE RHODE-SAINT GENÈSE.

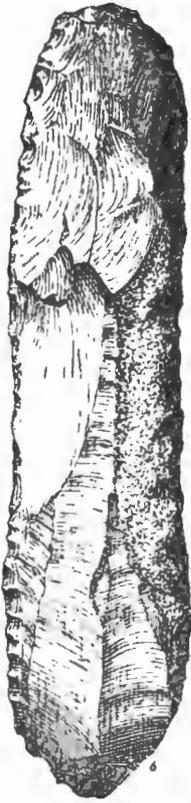


PLANCHE V.

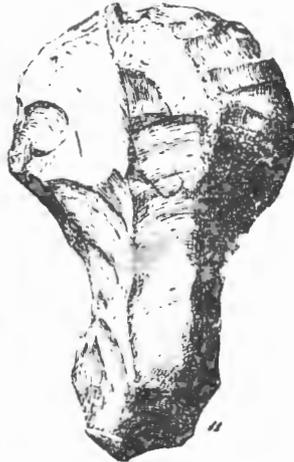
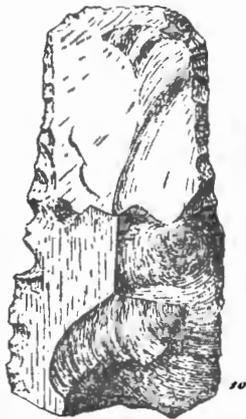
EXPLICATION DE LA PLANCHE V.

- FIG. 6. Lame de 16 centimètres de longueur, dont l'extrémité est taillée en grattoir.
— Silex de Spiennes. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Voyez l'inventaire, v^o *Grattoirs, in fine*.
- 7 Grande lame en forme de poignard ou de poinçon. — Silex de Wansin (arrondissement de Waremme). — Longueur 15 $\frac{1}{2}$ centimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Voyez l'inventaire, v^o *Poinçons*.
- 8. Grand éclat façonné en silex gris de Wansin. L'instrument a pu servir à couper ou à racler. — Longueur, 13 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n^o 7, v^o *Éclats façonnés*.
- 9. Éclat façonné en silex gris pâle de Wansin. Sorte de grattoir. — Longueur, 7 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse, station de Kreftenbroeck. — Inventaire, n^o 6, v^o *Éclats façonnés*.
- 10. Grattoir en silex gris de Spiennes, en forme de bec d'ornithorynque. — Longueur, 8 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n^o 2, v^o *Grattoirs de formes spéciales*.
- 11. Grattoir à manche, en silex gris de Spiennes. — Longueur, 88 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, v^o *Grattoirs*, paragraphe 3.

Ces objets sont reproduits aux $\frac{2}{3}$ de leur grandeur.



9



G. CUMONT, STATIONS NÉOLITHIQUES DE VERREWINCHEL ET DE RHODE-SAINT-GENÈSE.

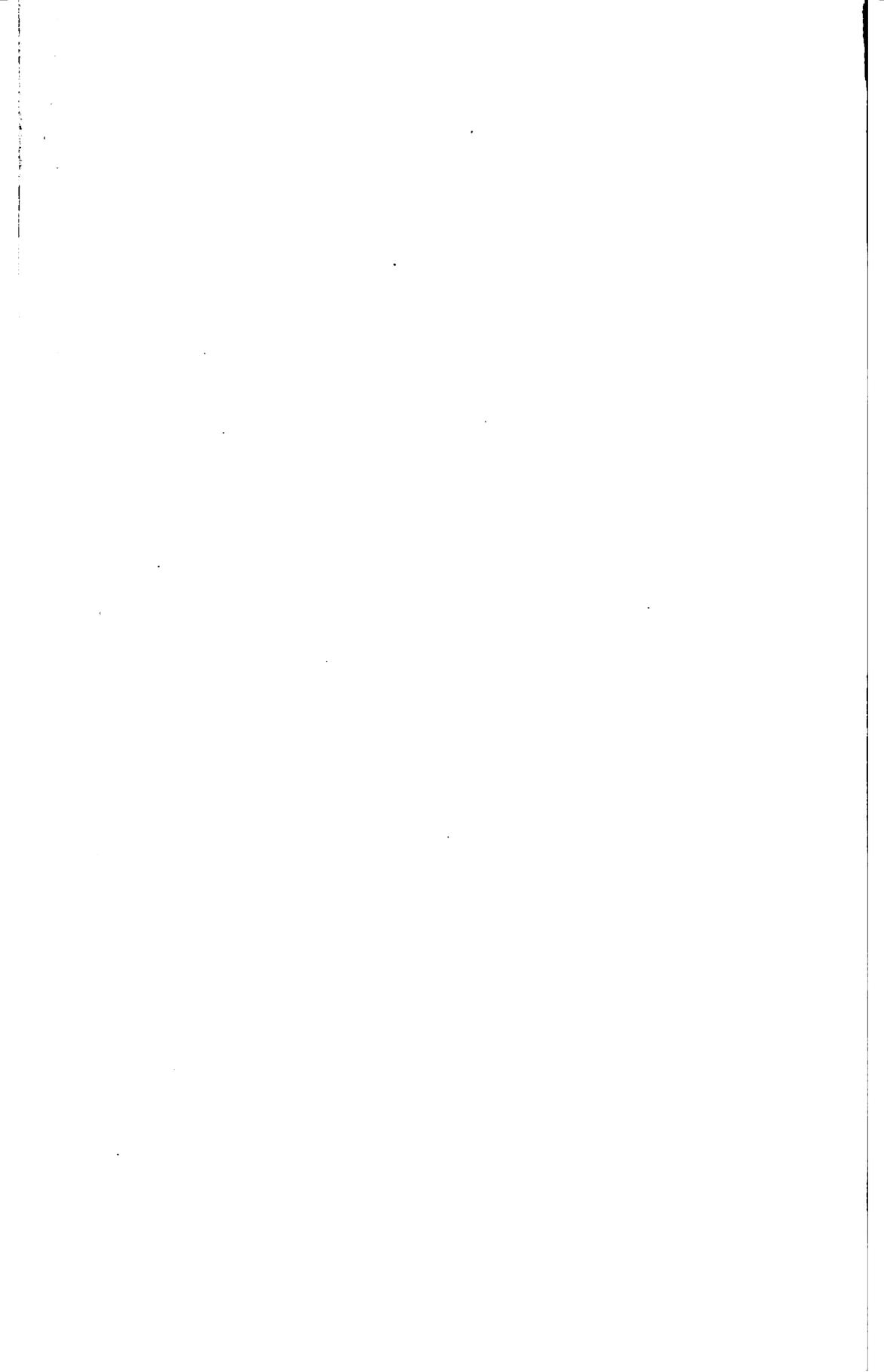
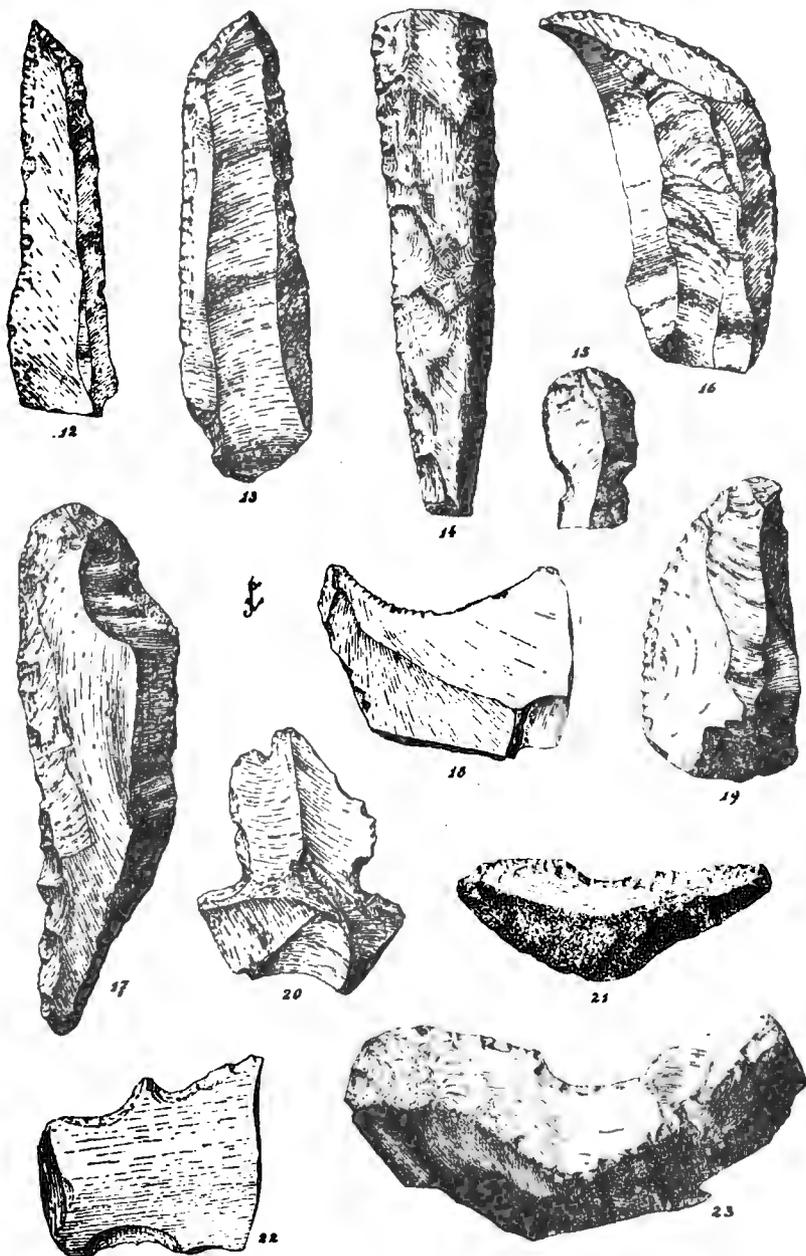


PLANCHE VI.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VI.

- FIG. 12. Lame en silex gris de Spiennes, dont la pointe est façonnée obliquement. — Longueur, 8 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 24, v° *Lames façonnées en pointe*.
- 13. Lame en silex gris de Spiennes; même type — Longueur, 94 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 25, v° *Lames façonnées en pointe*.
- 14. Pointe ou poignard en silex brunâtre, translucide, du Pressigny. Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres. Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 3, v° *Poignards et lames façonnées en pointe*.
- 15. Petit grattoir à manche, en silex blond, translucide. — Longueur, 33 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, v° *Grattoirs*, paragraphe 3.
- 16. Grattoir en forme de serpe; la pointe a pu servir de poinçon. — Silex gris de Wansin. — Longueur, 7 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 5, v° *Grattoirs de formes spéciales*.
- 17. Grattoir de forme allongée, en silex d'Obourg. — Longueur, 10 $\frac{1}{2}$ centimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Inventaire, v° *Grattoirs*.
- 18. Petite scie en silex gris brun, translucide, finement dentelée, concave (silex de Spiennes). — Largeur, 5 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 1, v° *Scies*.
- 19. Scie en silex gris de Spiennes. — Largeur, 6 centimètres. — Provenance Verrewinckel (Uccle). — Pièce unique à cette station.
- 20. Éclat avec trois encoches de diverses dimensions. — Silex gris de Spiennes. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 18, v° *Instruments avec encoches*.
- 21. Grattoir allongé, avec encoche au milieu. — Longueur, 6 $\frac{1}{2}$ centimètres. — Silex d'Obourg. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 1 bis, v° *Instruments avec encoches*.
- 22. Fragment de hache polie, en silex de Spiennes, avec deux encoches. — Longueur, 4 $\frac{1}{2}$ centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 19, v° *Instruments avec encoches*.
- 3. Éclat en silex de Wansin, avec large encoche au centre. — Longueur, 9 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 1, v° *Instruments avec encoches*.

Ces objets sont reproduits aux $\frac{2}{3}$ de leur grandeur.



G. CUMONT, STATIONS NÉOLITHIQUES DE VERREWINKEL ET DE RHODE-SAINT-GENÈSE.

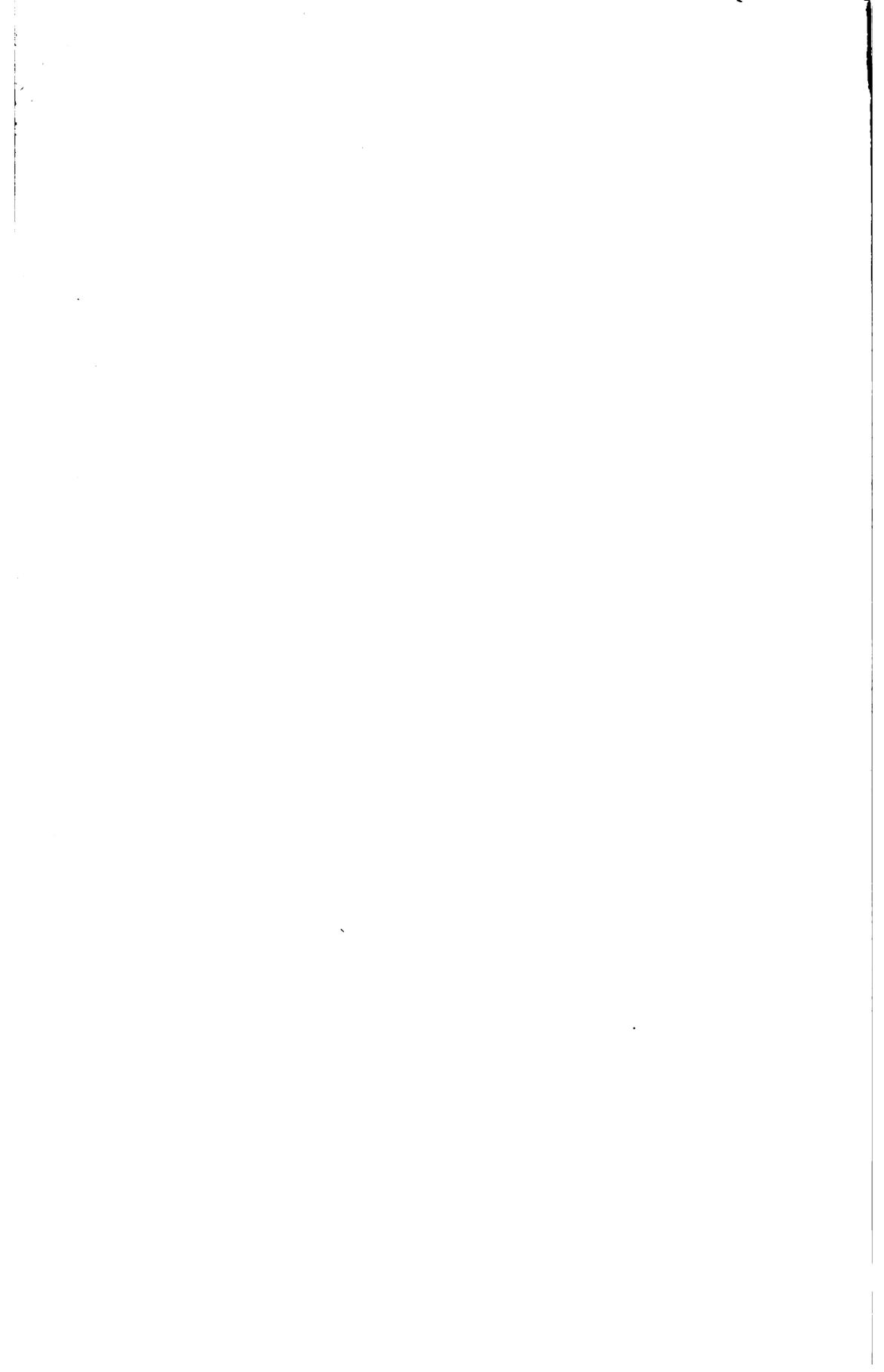
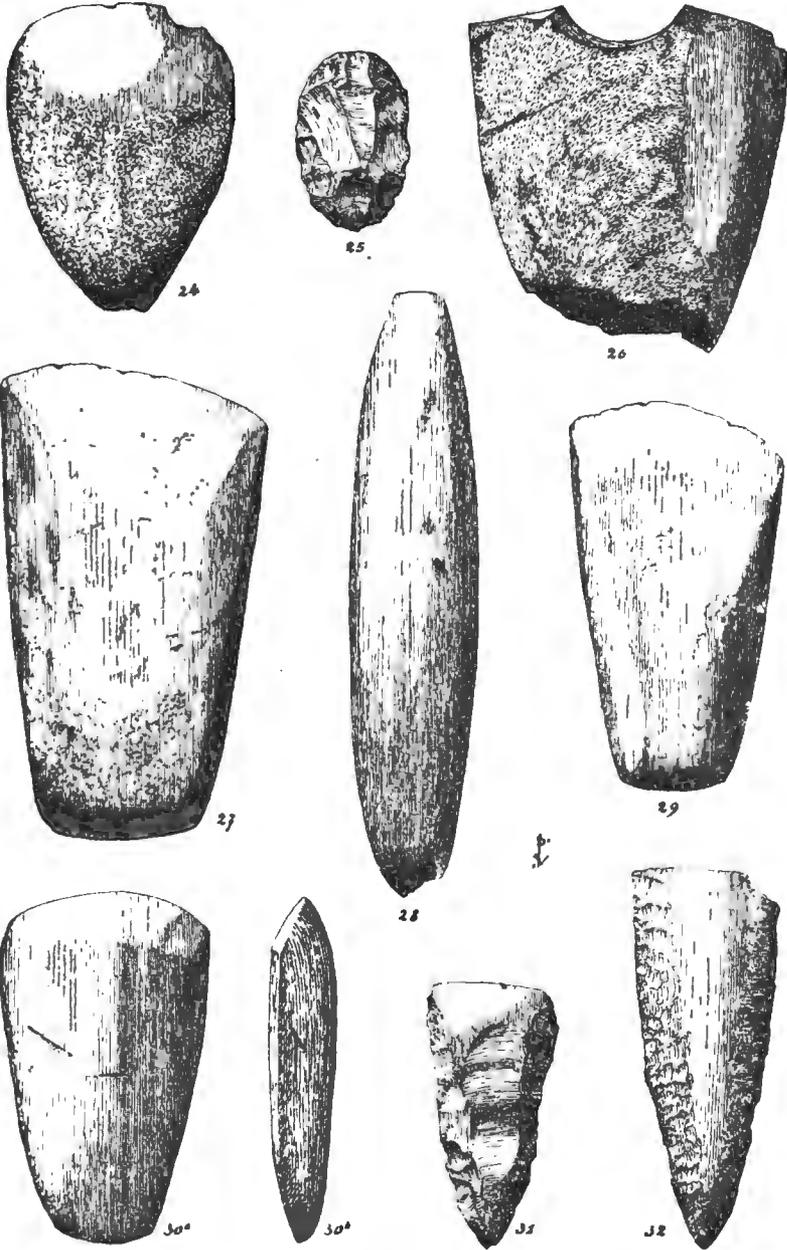


PLANCHE VII.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VII.

- Fig. 24. Hachette en roche noire quartzreuse. Le tranchant est seul poli; le reste est comme martelé. — Longueur, 62 millimètres; largeur du tranchant, 47 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° XVII, v° *Haches en autres roches que le silex*.
- 25. Petit grattoir ovale, taillé sur les deux faces. — Silex de Wansin. — Longueur, 35 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, v° *Grattoirs*, paragraphe 3.
- 26. Fragment de hache perforée, à un seul tranchant, en roche verdâtre. Type des n°s 125 et 127 de John Evans, *Instruments de pierre de la Grande-Bretagne*. C'est le seul exemplaire de hache perforée qui ait été trouvé à Rhode-Saint-Genèse. — Largeur maximum, 64 millimètres. — Inventaire, lettre T, v° *Fragments de haches en autres roches que le silex*.
- 27. Hache en roche verdâtre (vert clair). Forme des haches lacustres de la Suisse. Extrémité rectangulaire. Roche étrangère à la Belgique. — Longueur, 9 $\frac{1}{2}$ centimètres; largeur du tranchant, 52 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° XIV, v° *Haches en autres roches que le silex*.
- 28. Instrument en silex gris de Spiennes, entièrement poli. L'usage de cet instrument n'est pas encore bien déterminé. Voyez les explications, inventaire, v° *Gouges*. — Longueur, 12 centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse.
- 29. Hache en jade blanc verdâtre. Forme des haches lacustres de la Suisse. Extrémité rectangulaire. — Longueur, 8 centimètres; largeur du tranchant, 45 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° XV, v° *Haches en autres roches que le silex*.
- 30a. Hachette en forme de gouge ou ciseau. Roche grise de type volcanique. — Longueur, 73 millimètres; largeur, 43 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° XXXIII, v° *Haches en autres roches que le silex*.
- 30b. Même objet vu de profil.
- 31. Ciseau en silex gris de Spiennes, dont le tranchant a été poli. — Longueur, 54 millimètres; largeur, 26 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 38, v° *Ciseaux*.
- 32. Extrémité d'un poignard en silex brunâtre, translucide, du Pressigny. Le dos et la face inférieure, plate, ont été polis. — Longueur, 7 $\frac{1}{2}$ centimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 1, v° *Poignards*.

Ces objets sont reproduits aux $\frac{2}{3}$ de leur grandeur.



G. CUMONT. STATIONS NÉOLITHIQUES DE VERREWINKEL ET DE RHODE-SAINT-GENÈSE.

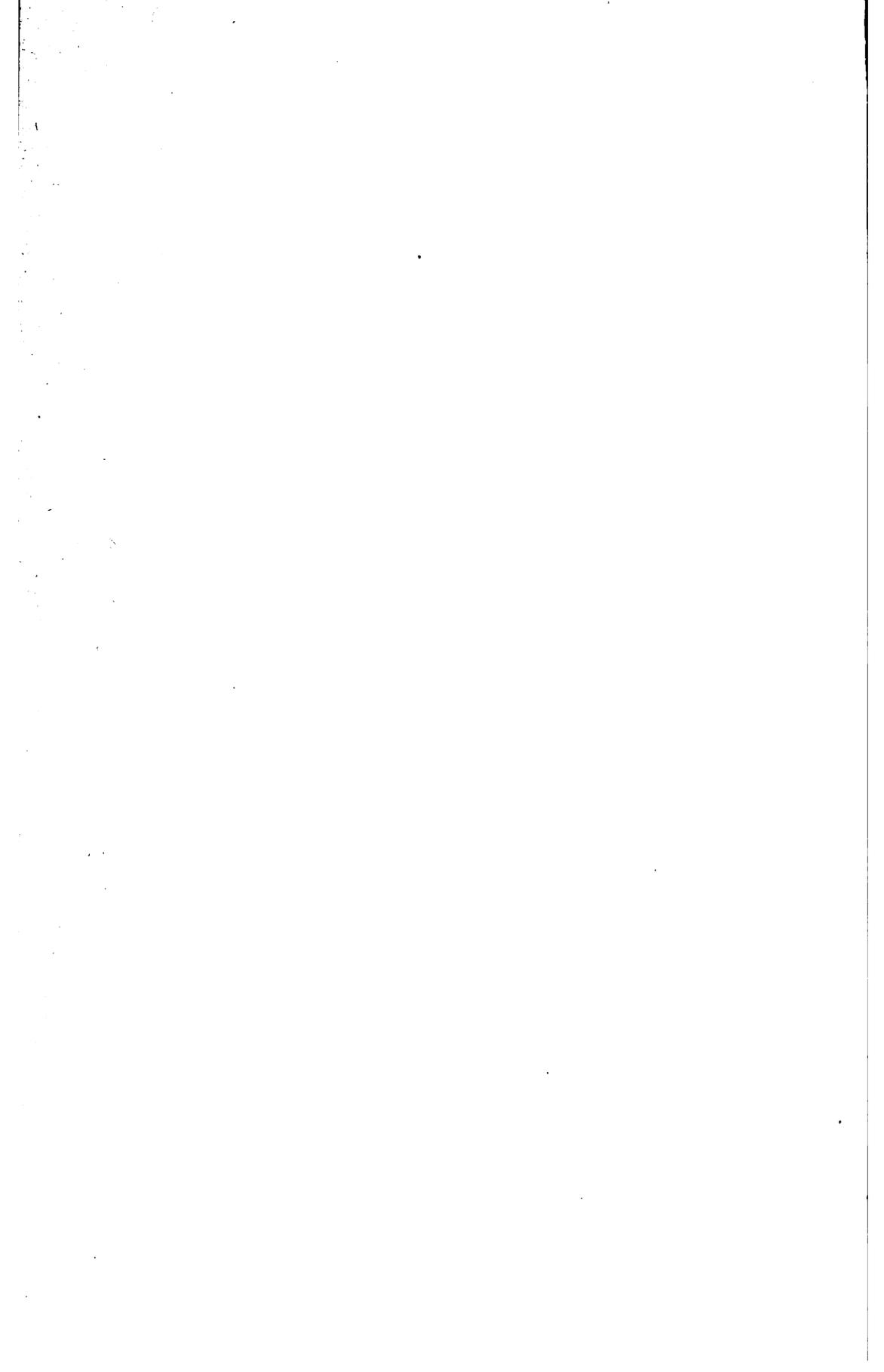
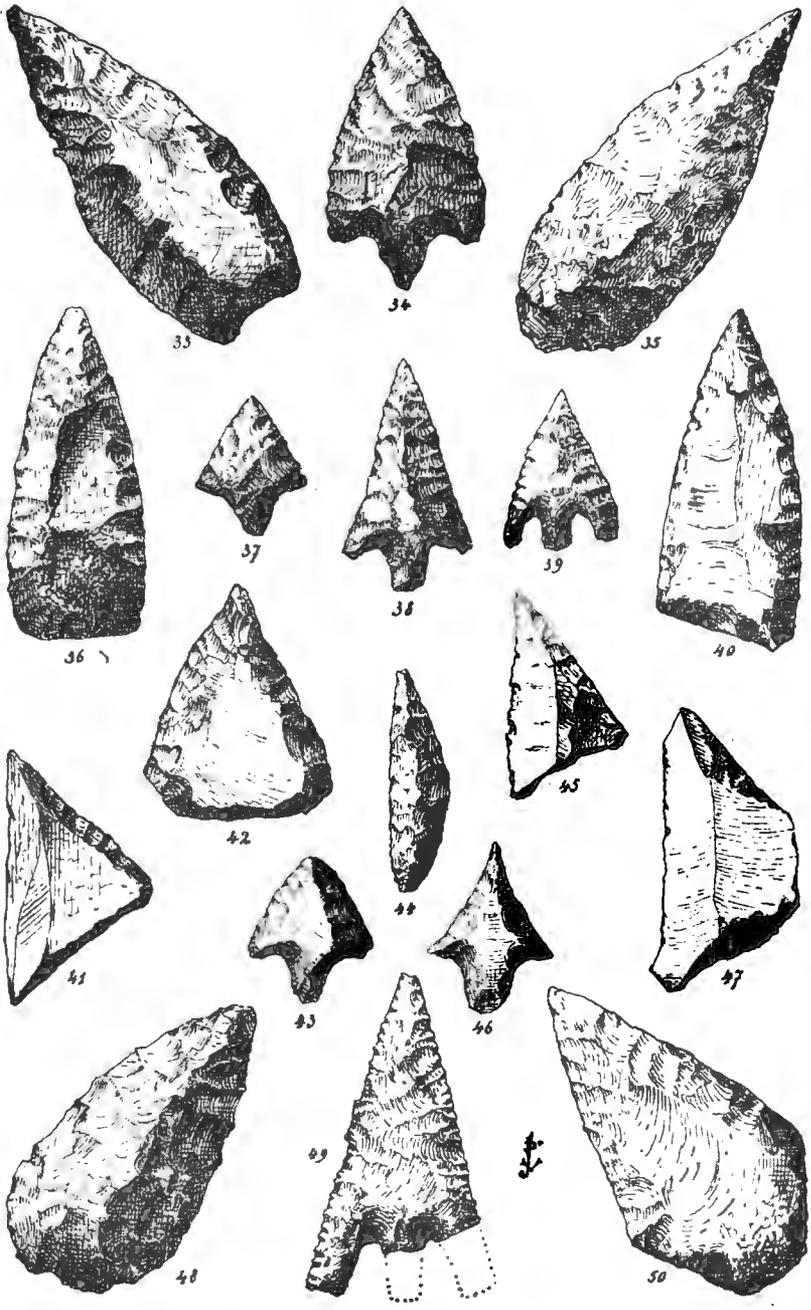


PLANCHE VIII.

EXPLICATION DE LA PLANCHE VIII.

- FIG. 33. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes, finement travaillée. Partie inférieure échancrée. Forme en feuille de laurier. — Longueur, 51 millimètres; largeur, 22 millimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Inventaire, n° 1, v° *Pointes de flèches*.
- 34. Pointe de flèche en silex gris de Spiennes. — Longueur, 36 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 88.
 - 35. Pointe de flèche en silex blanc et bleu de Wansin, finement travaillée sur les deux faces. — Longueur, 57 millimètres; largeur, 22 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 84.
 - 36. Pointe en silex gris de Spiennes. Longueur, 44 millimètres; largeur, 18 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 7.
 - 37. Petite pointe en silex de Wansin. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 18 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 55.
 - 38. Pointe en silex blond, translucide. — Longueur, 31 millimètres; largeur, 20 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 59.
 - 39. Pointe en silex gris de Spiennes. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 15 millimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Inventaire, n° 19.
 - 40. Pointe en silex gris de Spiennes. — Longueur, 44 millimètres; largeur, 20 millimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Inventaire, n° 11.
 - 41. Pointe en silex gris de Spiennes. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 80.
 - 42. Pointe en silex brun, translucide. — Longueur, 30 millimètres; largeur, 25 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 37.
 - 43. Pointe en silex gris, translucide. — Longueur, 20 millimètres; largeur, 16 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 62.
 - 44. Pointe en silex gris (hervien?). A peut-être servi de poinçon. Pièce unique à Rhode-Saint-Genèse. — Longueur, 30 à 35 millimètres. — Inventaire, n° 68.
 - 45. Pointe en silex gris. — Longueur, 26 millimètres; largeur, 17 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 82.
 - 46. Petite pointe de flèche en silex gris de Spiennes. — Longueur, 22 millimètres; largeur, 16 millimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Inventaire, n° 20.
 - 47. Pointe en silex gris. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 79.
 - 48. Pointe en silex gris foncé. — Longueur, 45 millimètres; largeur, 27 millimètres. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire n° 10.
 - 49. Pointe en silex jaunâtre. — Provenance, Rhode-Saint-Genèse. — Inventaire, n° 63.
 - 50. Pointe en silex gris de Spiennes. — Longueur, 49 millimètres; largeur maximum, 26 millimètres. — Provenance, Verrewinckel (Uccle). — Inventaire, n° 8.

Ces objets sont reproduits en grandeur naturelle. Ils ont tous été dessinés à la plume par M. le Dr Victor Jacques, secrétaire général de la Société d'anthropologie. Je tiens à le remercier ici de sa grande obligeance.



G. CUMONT, STATIONS NÉOLITHIQUES DE VERREWINKEL ET DE RHODE-SAINT-GENÈSE.



TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
Histoire de la découverte	120
Station préhistorique de Verrewinckel	123
Taille du silex	124
Haches	124
Pointes de flèches	126
Polissoirs	128
Grattoirs, couteaux, éclats de silex	128
Percuteurs, marteaux et broyeurs	129
Nucléi, outils, éclateurs	129
Poinçons, ciseaux, instruments avec encoches	129
Rhode-Saint-Genèse	130
Silex quaternaires	130
Silex néolithiques. Haches	130
Pointes de flèches	136
Percuteurs, marteaux et broyeurs	140
Pics	140
Poinçons, forets	140
Outils, éclateurs	141
Ciseaux, gouges	144
Poignards, lames façonnées, couteaux	145
Grattoirs	146
Scies, éclats façonnés	147
Instruments avec encoches	148
Polissoirs et lissoirs	148
Objets particuliers, nucléi	149
Récapitulation	149
Station préhistorique de Rhode-Saint Genèse	150
Topographie	152
Carte de 1638	153
Les stations	156
Taille du silex	157
Considérations sur les objets trouvés	159
Conclusions	161
Planches	163

COMMUNICATIONS DIVERSES.

M. Houzé, revenant sur la communication faite par M. Jacques dans la dernière séance, fait remarquer qu'un auteur fort compétent dans l'étude des monstruosité, M. Dareste, dit n'avoir jamais constaté l'inversion splanchnique chez les monstres sternopages.

M. DOLLO. — Je vous ai cité mes auteurs : ce sont Fol et Warinski. Je n'ai d'ailleurs pas eu l'occasion d'examiner moi-même les enfants. Il me semble cependant que les raisons d'embryogénie qui ont amené théoriquement ces auteurs à conclure à l'inversion, ont quelque valeur, et qu'il serait difficile d'admettre que ces causes eussent déterminé des résultats différents pour la sternopagie et pour la xiphopagie.

M. DU PRÉ fait observer que, dans une communication à l'Académie de Paris sur les fillettes xiphopages, M. Marcel Baudoin se prononce contre l'inversion.

M. HOUZÉ. — C'est précisément la lecture de cet article qui m'a fait revenir sur ce sujet.

La discussion est close et la séance est levée à 10 ¹/₂ heures.
